

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination multiple. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un An, \$3.00 Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts . . . 5 cents la copie

5^{ème} ANNÉE, N° 237—SAMEDI, 17 NOVEMBRE 1888

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIETAIRES
BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion 10 cents
Insertions subséquentes 5 cents
Tarif special pour annonces à long terme



Benjamin Harrison



Le général Harrison, républicain, élu Président.

Levi P. Morton, républicain, élu vice-Président.

LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-UNIS

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 17 NOVEMBRE 1888

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Poésies : Novembre, par G. Désaulniers ; Réflexions et prière, par R. G. Dutilleul. — La langue française en Canada, par L. Gougeon. — Pour un gant. — Nos gravures : Portraits du président et du vice-président des Etats-Unis ; L'Empereur d'Allemagne à Rome. — L'erreur d'un diplomate. — La mode pratique. — Connaissances utiles. — Choses et autres. — Créations de la famille. — Feuilleton : Guet-Apens (suite).

GRAVURES : Portraits : Le président Harrison, le vice-président Morton ; lord Sackville. — L'empereur d'Allemagne à Rome. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

LE GROS LOT

Au dernier tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, la prime de \$50.00 a été réclamée par M. Narcisse Drouin, carrossier, de St-Joseph, comté de Beauce.



ARRAS (FRANCE), 25 octobre 1888.

UN de changements en quelques semaines!

J'étais parti vers la terre de France avec l'intention bien arrêtée de ne pas déroger à ma vieille habitude de venir causer chaque semaine avec les abonnés du MONDE ILLUSTRÉ, mais, ainsi que vous le savez, l'homme propose et Dieu dispose.

Les événements se succèdent dans un ordre que nous ne pouvons prévoir, et, à peine arrivé au terme de mon voyage j'ai dû, par suite d'un malheur de famille, prendre le deuil et remettre à plus tard les correspondances que je devais envoyer au journal.

Mais il faut se remettre au travail de la vie et continuer sa route, laissant derrière soi les vaincus de la lutte, en attendant que notre tour arrive de tomber aussi.

*** Au reste, suis-je bien le seul qui n'ai pu suivre le programme tracé d'avance ?

Durant la traversée, chacun parlait de la manière dont il devait employer le temps pendant son séjour en France, et croyait que rien ne pourrait modifier ses projets, mais, dès les premiers jours, tout était bouleversé.

M. Grenier, agent d'annonces, par exemple, était décidé, nous disait-il, à se fixer en France pendant au moins cinq ou six ans; huit jours plus tard, appelé sans doute par des affaires pressantes, il reprenait la route du Canada, sans avoir pu faire autre chose que de jeter un coup d'œil superficiel sur la grande cité française.

M. Pamphile LeMay et moi avions tracé un itinéraire de voyage qui devait être charmant,

mais dont l'exécution est remise à plus tard... à quand ?

Voulant étudier Jacques Bonhomme chez lui, dans sa maison, sur sa terre, c'est-à-dire loin de Paris, nous voulions voyager pendant une quinzaine de jours, à pied, avec Lille et Rouen pour objectif, observant tout le jour et nous arrêtant le soir dans un village quelconque pour passer la veillée chez de bons paysans et écouter les récits des conteurs picards ou flamands.

Je devais prendre des croquis et nous aurions publié peut-être, plus tard, un récit très fidèle et illustré de nos pérégrinations au pays de nos aïeux.

Tout cela devait être très joli et très amusant. C'était certes une excellente méthode de voyager, mais, je vous le répète, nous n'avons pu en faire l'expérience.

Quinze jours après son arrivée, LeMay recevait une triste nouvelle et devait repartir au plus vite.

Poisson, dont le talent musical avait tant contribué à tromper l'ennui du voyage, est parti également en même temps que LeMay.

Au bout de quelques jours, notre effectif était donc déjà très diminué, et bientôt nous n'existerions plus à l'état de compagnie, puisque nous nous dispersions en tirailleurs, qui en Angleterre, qui en Irlande, qui en Tunisie, en Belgique, en Italie, etc., etc., chacun cherchant sa pâture d'observations et de renseignements.

Les relations de voyage sont des plus faciles à faire de nos jours, grâce aux guides qu'on se contente, le plus souvent, de copier, car ils sont très complets et remplis de détails, mais ce genre est par trop connu, et puis, ces écrits seraient-ils bien à leur place dans une chronique ?

Quelques anecdotes vaudront beaucoup mieux, je crois.

*** La plupart des Canadiens établis à Paris sont satisfaits de leur sort, mais je désire vous entretenir aujourd'hui de celui qui, à mon sens, a le plus rapidement réussi, et cela dans des conditions tout à fait exceptionnelles.

Il y a trois ans, c'est-à-dire en 1885, lors du passage des délégués français en Canada, l'un d'eux, M. Jolliot, ayant pris quelques vues à St-Jérôme, me demanda s'il pourrait obtenir d'un photographe la permission de se servir de son laboratoire pour terminer ses clichés.

Je le conduisis chez M. Archambault, rue Notre-Dame, et celui-ci étant malade, ce fut son employé, M. Emile Lacas, qui nous reçut et nous dit qu'il était certain que son patron se ferait un plaisir de mettre son atelier à sa disposition.

M. Jolliot usa donc de la permission, et il s'en suivit des rapports très agréables entre Français et Canadiens, qui travaillèrent ensemble pendant deux ou trois jours.

A quelque temps de là, dix-huit mois peut-être, M. Lacas se rendit à Paris dans le but de continuer ses études photographiques, et alla rendre visite à M. Jolliot.

Je dois vous dire, entre parenthèses, que ce dernier est à la tête d'une des plus grandes maisons de Paris, sinon la plus grande, la plus connue de tous les artistes et dont la réputation est européenne.

On y exécute des œuvres de premier ordre en peinture, en dessin et photographie, et ce n'est pas là que l'on compte sur une clientèle de passage, mais bien sur un cercle de connaisseurs et d'amateurs qui, depuis longtemps, ont l'habitude du chemin des vastes ateliers de la rue Saint-Honoré.

De plus, M. Jolliot est millionnaire, et cela ne nuit en rien à sa réputation.

*** On refait connaissances et, quelques jours plus tard, voilà notre jeune homme, âgé de vingt ans à peine, entré en pied comme opérateur dans un établissement dont les portes ne s'ouvrent d'ordinaire à un employé que sur les recommandations les plus chaudes et les renseignements les plus minutieux.

Avouez que pour un étranger, un jeune Canadien à peine débarqué, ce n'était pas mal débuter. Il y passa six mois, six mois pendant lesquels il attira l'attention de son patron par sa bonne

conduite, son intelligence des affaires et son progrès très marqué dans l'art qu'il étudiait.

Au bout de ce laps de temps, M. Jolliot lui fit remarquer qu'il serait bon pour lui de travailler dans d'autres ateliers, afin de comparer les différentes méthodes et de devenir maître à son tour. Il le fit entrer dans une maison où il eut à travailler d'ur et ferme, mais ce n'était pas la besogne qui lui faisait peur.

Il y a sept mois enfin, un soir il reçut une invitation à dîner chez son ancien patron, et il y passa la soirée.

Ce qui se passa, ce qui se dit pendant ces quelques heures, je l'ignore, mais ce qu'il y a de certain, c'est que, huit jours après, M. Lacas, à vingt-et-un ans, prenait la direction de la maison Mulnier, 25, boulevard des Italiens.

C'est là que je l'ai vu, installé magnifiquement dans de splendides ateliers situés dans le cœur de Paris, à la tête d'un personnel nombreux, payant douze mille piastres de frais généraux par an, et avec tout cela vivant comme un hermite.

** Car c'est là, et j'insiste sur ce point, un des traits distinctifs de cette nature exceptionnellement bien douée, de résister à toutes les tentations de la grande ville et de consacrer entièrement tous ses instants au travail et à l'étude.

A côté des salons d'attente et des ateliers richement décorés, il a un modeste appartement de garçon, chambre à coucher, salle à manger et salon, où il se retire après la journée bien remplie et où il pense parfois à la patrie lointaine et aux parents aimés.

Quand il sort, c'est pour aller visiter un musée, une exposition ou passer la soirée dans un des meilleurs théâtres.

Plus vieux de dix ans que son âge, il a l'œil à tout, surveille les moindres détails, et rien ne sort de ses ateliers sans lui être passé par les mains.

Voici donc un jeune homme arrivé par lui-même, à la force du poignet, et qui fera son chemin vivement, j'en ai la certitude.

Son prédécesseur a fait fortune en dix ans, lui, cela lui demandera à peine cinq ans, surtout si l'exposition de l'année prochaine réussit.

Vous verrez si je me trompe.

** Je m'attendais, en arrivant en France, à n'entendre parler que de questions politiques—c'était une de ces idées que l'on se loge dans le cerveau à demeure fixe, quand on a lu pendant plusieurs années dans les journaux canadiens que les Français ne pensent qu'à s'envoyer des balles dans la tête à tout moment, à propos de bleu, de blanc ou de rouge—je m'étais fait illusion.

Ici comme partout, chacun s'occupe de ses affaires et tout le monde travaille—plus qu'ailleurs—voilà toute la différence.

En revanche, les étrangers s'amuse beaucoup, et si Paris n'avait que les Français pour dépenser, il risquerait fort de ne pas faire honneur à ses affaires.

Autre constatation qui m'a également beaucoup frappé, c'est de voir beaucoup de monde dans les églises.

On m'avait dit que personne n'y allait plus. Je m'étais aussi laissé conter que l'on ne voyait plus de traces de tableaux religieux dans les établissements dépendant de l'Etat, et j'ai constaté le plus souvent le contraire.

Visitant un jour le Palais de Justice de Paris avec plusieurs avocats, mes compagnons de voyage, nous avons remarqué d'une manière toute spéciale qu'il se trouvait dans chaque Cour (et elles sont nombreuses), un seul et grand tableau représentant le Christ en croix.

Et il en est ainsi dans tous les tribunaux de France.

Ainsi que je vous l'ai déjà dit autrefois, j'estime ce spectacle très imposant, et je le préfère à la vue uniforme que nous avons dans nos tribunaux, de ces deux bêtes, lion et licorne, qui ornent les murs de nos Cours de Justice.

J'aime beaucoup les animaux, mais je trouve un peu incommode cette manie que l'on a chez nous de les faire assister aux débats judiciaires.

** Puisque je vous parle de Palais de Justice, je crois devoir vous dire deux mots d'un procès auquel j'ai assisté et qui m'a convaincu une fois

de plus que la manière de procéder dans les Cours criminelles en France ne vaut certainement pas celle que nous suivons en Canada.

Il s'agit de l'affaire Allmayer.

A Paris, on ne demande pas à l'accusé s'il plaide coupable ou non, mais on lui fait subir un interrogatoire très serré et on lui dit une foule de choses non prouvées et qui, vraies ou fausses, produisent dans l'esprit des jurés l'impression la plus déplorable.

Je sais très bien que dans le cas dont il s'agit on était en présence d'un affreux coquin, mais enfin le système me semble des plus défectueux.

Voici comment débute le président du tribunal—car c'est le juge président qui interroge et les avocats qui écoutent—en s'adressant à l'accusé. Vous jugerez vous-mêmes :

D.—Le 6 septembre 1886, au matin, vous vous rendez de Chatou, séjour de votre famille à ce moment, dans le quartier du Marais, à Paris, où logeait Plivard, votre ancien camarade aux zéphyrs d'Afrique, et vous alliez lui demander de vous aider dans la négociation d'une traite de 1659 livres anglaises, la traite détournée de chez les frères Kastor.

R.—Pas le moins du monde, monsieur le président.

D.—Comment !

R.—J'ai été en effet chez Plivard, mais c'était à l'occasion d'un emprunt.

D.—Un emprunt !

R.—Oui, j'avais besoin de 25,000 fr. et je comptais sur lui pour me les procurer.

D.—Voilà qui est intéressant, d'autant plus intéressant que c'est tout à fait inédit. Ainsi, vous n'auriez pas participé aux actes commis par Plivard ce jour-là même ?

R.—Non, monsieur. Tout ce qu'il a pu faire, il l'a fait seul.

D.—Ce serait lui, alors, qui aurait dérobé la traite, qui serait allé au téléphone de la rue des Vieilles-Haudriettes parler par fil à M. Cahn, boulevard Bonne-Nouvelle. C'est lui encore qui aurait, rue Grange-Batelière, coupé le fil téléphonique des bureaux Kastor frères. C'est lui enfin qui, après avoir touché les 41,702 francs, vous aurait remis l'argent en conservant une part ?

R.—Précisément.

D.—Ce système que vous inaugurez à présent dénote une fois de plus votre richesse d'invention. Mais M.M. les jurés sont là pour apprécier.

R.—J'ai déjà révélé dans l'instruction que Plivard s'occupait depuis longtemps des affaires intimes de M. Edmond Kastor.

D.—M. Edmond Kastor ne le connaissait pas.

R.—Au contraire. Dans l'état des relations qu'ils avaient ensemble, rien n'était plus facile à Plivard que de se procurer chez Kastor une valeur.

D.—Décidément, vous êtes un esprit ingénieux.

R.—J'ai pris la résolution de dire la vérité aujourd'hui (Rires).

D.—Vous avez toujours cherché à égarer la justice. Vous persévérez. Quand le magistrat instructeur établissait devant vous comment les choses avaient dû se passer, vous osiez à peine protester, cependant.

R.—Eh ! il faisait son métier de juge, parbleu !

Avouez que c'est là une singulière manière de faire le procès d'un homme, et que l'accusé ne semble pas si sot quand il fait des réflexions du genre de celle contenue dans la dernière réponse que j'ai citée.

Et cela continue ainsi en attendant que l'on passe à l'interrogatoire des témoins.

J'ai choisi cet exemple parce qu'il se trouve que ce M. Kastor (avec un K et sans la moindre allusion) a précisément été volé d'une traite venant d'un de ses clients qui habite Montréal.

L'accusé est toujours présumé coupable. S'il parle, il risque de s'accuser ; s'il ne répond pas, son silence est considéré comme un aveu.

Ma foi, je préfère la loi criminelle anglaise, et cependant je suis bien chauvin, comme vous le savez.

Ceci démontre encore qu'il y a du bon dans tous les pays, et j'espère, en procédant encore par comparaison, vous le prouver encore davantage.

Louis XV

Les affections les plus fortes doivent quelques fois céder à ce qu'exigent les principes de guerre et de politique.—Louis XV.



NOVEMBRE

Il pleut toujours, il pleut sans cesse.
Un soleil pâle et sans ardeur
A travers la nue épaisse
Par moments jette un œil moqueur.

La grêle bat la vitre claire
Et sur les carreaux exigus
Roule, sans accord de tonnerre,
Avec des grincements aigus.

Le vent se plaint. La pluie aux dalles
Fait des torrents dont les bouillons
Vont éclabousser les sandales
En s'échappant par tourbillons.

Elle tend ses filets obliques
Mieux qu'un pè heur ne le ferait
Et creuse le mortier des briques
Comme un maçon de son foret.

Les arbres veufs de leur feuillage
Battent l'air de leurs longs fémurs
Ou, sous la rafale qui rag-,
Se rompent en cognant les murs.

Si parfois l'aurore nous ouvre
Son œil de bœuf de rayons plein
Sur le midi le ciel se couvre ;
Le soir c'est un vrai temps de chien.

De tous côtés l'on me demande
Ce que nous allons devenir !
Eh ! quand Novembre nous gourmande,
Avril est plus prompt à venir.

Gougeon Des aulniers

DE LA LANGUE FRANÇAISE EN CANADA

N a déjà beaucoup écrit sur la langue française en Canada, et souvent avec une grande justesse d'appréciation ; mais quelques uns sont tombés dans l'excès en critiquant tout ou en ne trouvant rien à reprendre dans notre manière de parler.

D'abord, la langue que nous parlons est la vraie langue française ; il n'y a pas de patois chez nous. Mais la parlons-nous bien ? Je dirai que, lorsque nous chantons à haute voix, lorsque nous parlons en public, forcés alors d'accentuer les mots, nous prononçons bien, et mieux que plusieurs Français, qui peuvent à peine se débarrasser de leurs sons gutturaux. Oui, la langue française, chantée ou parlée à haute voix, est belle chez nous, aussi belle qu'en France, et pouvant égaler la pureté de son des Parisiens les plus raffinés.

Mais en est-il de même dans la conversation ? Ici, je l'avoue nous faisons défaut. Généralement, nous ne cherchons pas à parler grammaticalement, nous prononçons mal : le langage canadien est négligé, languissant.

Nous péchons contre l'élégance et la clarté, qui sont les qualités dominantes de la langue française.

Ce poli, ce distingué, que l'on admire dans les manières du peuple français, se déteint naturellement dans son langage. Il est noble, actif, énergique ; la tournure est alerte et vive.

En Canada, chez un trop grand nombre de gens instruits, le langage est trivial et vulgaire. Nous n'articulons presque pas. Prenons garde. "Une articulation molle, confuse et sans vie, dit-on, donne à une personne un air d'imbécillité."

Si la langue française était parlée partout comme en Canada, l'adopterait-on comme la langue des Cours et des salons ? Je ne le crois pas.

Notre langage a quelque chose de sourd qui est particulier aux langues du nord, quelque chose qui s'éloigne du son métallique des langues du midi.

La langue française, comme toutes les autres, a son accent particulier. Un Anglais, parlant le français, s'énonce avec un accent anglais qui ne manque pas d'un certain charme ; il est quelque-

fois plus agréable à entendre que nous, qui n'avons pas d'accent. Une langue, sans accentuation, sans articulation nettement dessinée, n'est pas une langue formée, mais une ébauche simplement.

Voilà pourquoi les étrangers n'aiment pas notre langue, ne l'apprennent pas et veulent la retrancher du pays. Voilà pourquoi plusieurs Canadiens ont honte de la parler, la perdent aux États-Unis, et avec elle leur nationalité.

Il y a certainement des Français qui s'expriment mal et des Canadiens du peuple parlent mieux que ceux-là. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas corriger nos défauts.

La classe instruite, au moins, devrait se faire un devoir de parler correctement notre langue : Par là, personne ne lui préférerait une langue étrangère ; elle sera ici, comme ailleurs, la langue choisie, estimée entre toutes. Le peuple, la voyant ainsi honorée, serait fier de la garder précieusement comme un élément de sa nationalité.

Un des grands obstacles à bien parler notre langue, c'est la crainte du ridicule. C'est étrange, trouver ridicule, dans le grand monde, par exemple, de bien parler.

On a peur d'y mettre de l'affectation. Sans doute, on n'est tellement accoutumé de parler d'une façon, que s'énoncer d'une autre semblerait extraordinaire. On croirait tomber dans le ridicule. La crainte du ridicule donc, voilà l'obstacle. Serait-il franchi ? ma foi, il faut du courage. Alors courage ! tout obstacle en demande. Parlons bien. Risquons même de paraître affecté. Quand même il nous arriverait de l'être, marchons toujours ; ça se corrigera avec le temps ; on aura fait un effort louable, et le ridicule restera à la fin à ceux qui tiennent à parler d'une manière qui les ferait passer, en France, pour des gens sans éducation.

Les animaux aussi ont la voix ; mais l'homme a la voix articulée, par laquelle il fait connaître ses idées, son cœur et son âme. Conséquemment, un beau langage doit être nettement articulé. C'est là ce qui nous manque principalement. Si nous pouvions corriger notre prononciation, nous appliquer, et pour cela on n'a qu'à le vouloir, à bien articuler, personne ne parlerait mieux la langue française que les Canadiens.

L. GOUGEON.

LA MORT

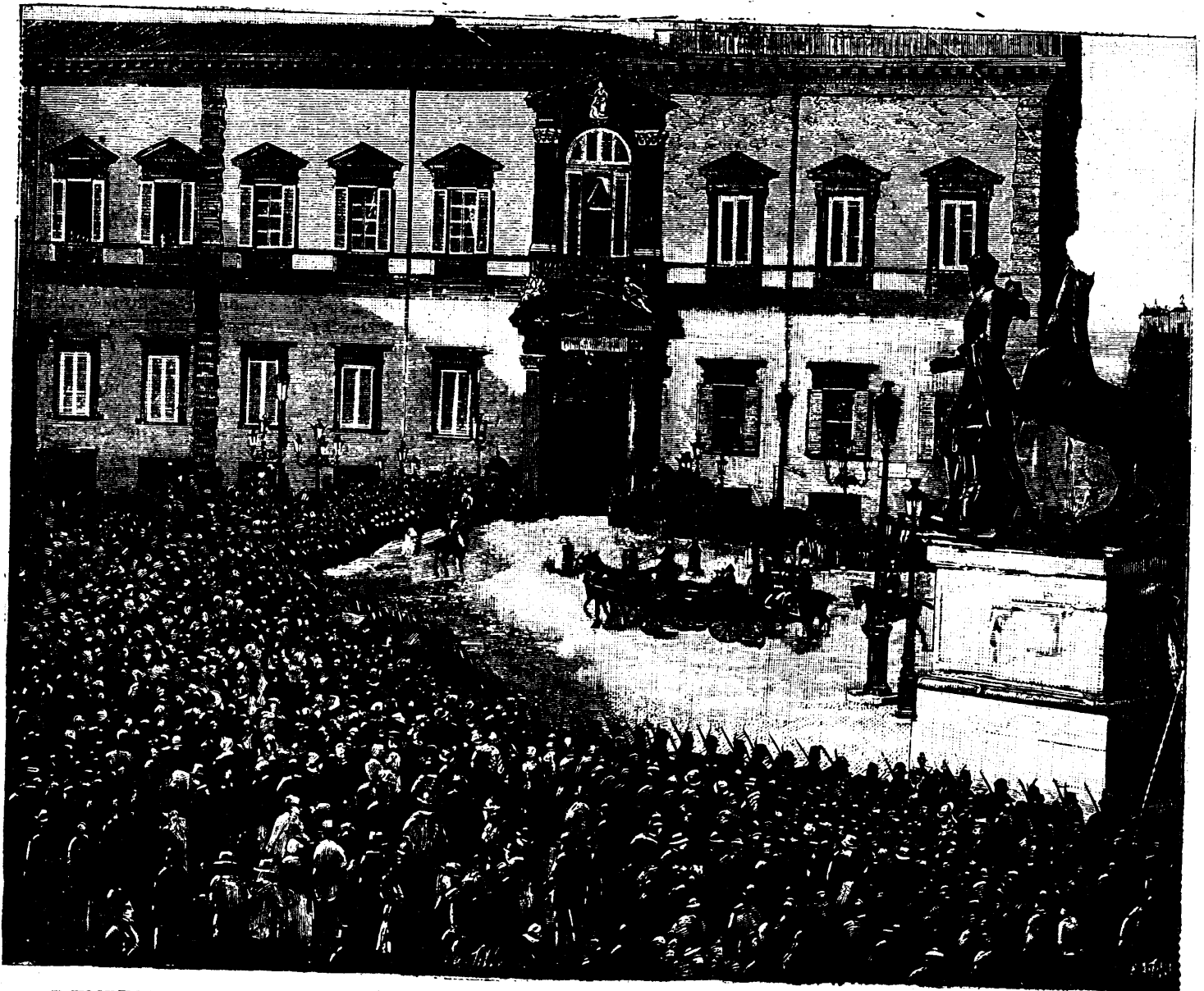
La mort est une délivrance ; c'est la fin de nos maux, de nos épreuves, de nos tentations, de nos fautes : c'est la fin de toutes nos peines. Faut-il donc tant craindre la mort ? Et cette vie est-elle donc si douce ? Où sont nos jours vraiment heureux ? Où sont les années que nous pouvons véritablement appeler fortunées ? Où notre âme a-t-elle possédé la félicité sans mélange ? Ah ! il y a cette loi dans les desseins miséricordieux du Seigneur, qu'ici-bas jamais nous n'avons de repos. Nous marchons, nous marchons toujours et toujours il nous faut passer par l'épreuve.

Ah ! sans doute, il y aura des séparations pénibles, des émotions cruelles ; il y a des personnes justement aimées, des familles chéries qu'il faudra quitter ; il faudra s'arracher à de tendres embrassements, voir disparaître avec la vie tout ce qui en faisait le charme. Mais si le mort brise des liens passagers, c'est pour en former de meilleurs et de plus durables ; si nous perdons les pures joies de la vie, nous perdons avec elles nos inquiétudes et nos chagrins.

Et ne croyez pas qu'il faille renoncer à l'espérance de conserver au ciel le lien de vos affections légitimes. Oh ! non, tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon, tout ce qui est pur, tout ce qui est appuyé sur Dieu et sur sa volonté divine, existe et vit dans le ciel..... Là, vous aimerez encore ceux que vous avez aimés selon Dieu sur la terre ; là, vous penserez à eux, là vous prierez pour eux ; et Dieu, dans sa providence attentive, vous fera connaître les besoins de ces âmes chéries pour que vous puissiez les soulager, les soutenir : ne voilà-t-il pas des consolations ineffables ?—R. P. DE RAVIGNAN.



LA VISITE DE L'EMPEREUR AU PAPE.—ARRIVÉE DE GUILLAUME II DANS LA COUR SAINT-DAMASSE, AU VATICAN



L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A ROME. — L'ARRIVÉE DE L'EMPEREUR GUILLAUME ET DU ROI HUMBERT AU QUIRINAL

POUR UN GANT

NOUVELLE

MON vieux camarade, mon bon Alexandre, j'ai à t'apprendre une nouvelle étonnante, surprenante, ahurissante... j'en pourrais remplir une page comme cela, mais je n'aurai pas la cruauté de te faire languir plus longtemps. Tu as préparé un flocon de sel et tu es solidement assis sur ta chaise ? oui... eh bien ! prends que je me marie !

Voyons, remets-toi, mon ami ; sois homme, que diable ! Je sais bien que le coup a été rude ; moi, le sauvage, le vieux garçon endurci ; le grand maître du Célibat, comme tu m'appelais, prendre femme ! cela doit te paraître incroyable, et tu te creuses la cervelle pour deviner comment j'ai pu si vite changer d'idée et faillir à mes sermons. Ne cherche pas, mon bon, tu ne trouverais pas. C'est un gant, oui, un simple gant, qui a tout fait. Tu ne comprends pas ? Ecoute mon roman et tu me diras s'il ne vaut pas la peine d'être conté.

Tu te rappelles, n'est-ce pas, mon oncle Duroy, et l'affection qui m'unissait à cet excellent homme, mon unique famille ? Tu dois te souvenir également des soies féroces

qu'il me montait pour me forcer à prendre femme ? Or donc, il y a trois mois, je recevais du meilleur, mais du plus marieur de tous les oncles, une épître sévère qui contenait, outre les reproches habituels sur mon aversion pour le conjugo, l'ordre formel d'avoir à assister, le jeudi suivant, à une grande soirée. A cette soirée on devait, naturellement, me présenter à une jeune fille, belle, gracieuse, riche... une perle enfin !... La mercuriale de mon oncle se terminait par le serment—aussi solennel que celui des trois Suisses—de ne jamais me revoir, si cette fois encore j'avais l'habileté de me dérober.

Pour ne pas affliger ce cher oncle, je lui promis, quoique à contre-cœur, d'aller admirer les charmes de l'héritière, bien décidé, du reste, à garder mon entière liberté. Tu vas me dire : " Mais il est simple ton roman ! Tu vois la jeune fille, elle est aussi belle que sa dot, tu t'enflammes et tu demandes sa main." Non, mon cher, ce n'est pas cela : je n'ai jamais vu l'héritière de mon oncle, et l'angoisse que j'éprouve n'a pour fortune que son petit cœur qui m'aime et deux grands yeux... mais quel trésor !

N'anticipons pas. Donc, le jour fixé pour cette soirée que j'envoyais cordialement dans la lune en compagnie de mon oncle, je m'habillai tout de noir comme le page de Malborough, non sans pester mille fois contre les demoiselles à marier qui dérangent

les habitudes et la garde-robe des célibataires. Au moment de partir, je m'aperçus que j'avais oublié d'acheter des gants.

Tu te souviens, n'est-ce pas, de la profonde antipathie, qu'en vrai sauvage, j'avais toujours éprouvée pour les gants ? Je dis " que j'avais," car, à présent, je les aime, je les vénère et j'en veux porter toujours, même en dormant ; sans eux, je n'aurais jamais connu mon adorable fiancée. Tu ne comprends pas encore ? Un peu de patience, mon ami.

A huit heures donc, j'étais prêt, sauf les gants que je gardais pour la fin, lorsque ma voiture vint me prendre. Durant le trajet, j'enfile un de mes gants, couleur crème (je ne porte plus que de ceux-là), et cet intéressant exercice m'absorbe tant que, lorsque je m'apprête à passer le second, la voiture s'arrête à destination. J'étais déjà en retard, aussi dans l'escalier je me hâte d'enfiler ce gant maudit ; j'y mets une telle rage, une telle fureur, que *crac*... il se déchire le long du pouce et dans toute la largeur de la main. Et à la main droite encore !

Tu vois d'ici mon élan, ma fureur, et tu devines les épithètes gracieuses que je m'adressais mentalement ? Que faire ? Ma voiture venait de partir, la maison était située dans un faubourg, j'aurais pu courir

longtemps à la recherche d'une marchande de gants. J'avais une envie folle de m'en retourner ; j'allais le faire peut-être, lorsque, en face de moi, sur le pallier, j'aperçus, par une porte entr'ouverte, deux femmes qui causaient à la lueur d'une lampe.

Ce fut un trait de lumière. Si j'allais faire raccommoder mon gant ? Prenant mon courage d'une main et mon claqué de l'autre, je frappai.

—Entrez, me cria une voix douce.

L'air gauche et embarrassé, je pousse la porte et me trouve en présence d'une dame âgée et d'une charmante jeune fille qui regardent, d'un air surpris, cet intrus en habit de soirée. Non sans bredouiller beaucoup, je leur explique ma ridicule odyssée. La vieille dame regarde sa jeune compagne, en souriant, et je n'avais pas fini de parler que cette dernière, légère comme un oiseau, s'élançait vers la table et en revenait armée d'une aiguille enfilée.

—Voulez-vous enlever votre gant, monsieur, me dit-elle d'une voix fraîche et perlée ; l'accident sera vite réparé.

J'essayai de le faire, mais en vain : le gant était si étroit, que la déchirure ne faisait qu'augmenter.

Lina, quel joli nom ! Je me souvenais vaguement l'avoir déjà entendu ; il devait m'être familier même. Je m'approchai de la lampe et la gracieuse jeune fille, me prenant la main, se mit à coudre délicatement pour ne pas me piquer. Alors seulement j'eus le courage de la regarder. Ah !

mon ami, quelle surprise ! Le plus adorable visage d'enfant, blanc et rose, avec des fossettes partout, encadré d'épaisses boucles brunes ; avec cela deux grands yeux bleus naïfs et tendres, perdus dans cette masse brune, comme deux pervenches dans un fagot !

J'admirais cette gracieuse vision, pendant que deux petites mains, fidèles la mienne, me produisaient une sensation douce et caressante comme celle d'un baiser. Ah ! quelle délicieuse minute et comme je regrettais que mes deux gants ne fussent pas déchirés à chaque doigt ! Mais ce fut bien vite fini !

—Voilà, monsieur, c'est fait, me dit-elle, toute rougissante, avec un charmant sourire ; il n'y paraît plus, mais il ne faudra pas trop ouvrir la main...

Après m'être confondu en excuses et en remerciements, je m'apprête à partir, non sans chercher une fois encore les yeux profonds et troublants de ma gentille petite couturière. En me dirigeant, bien à regret, vers la porte, mon regard rencontre, par hasard, un portrait dont la ressemblance me frappe : je m'approche, et quelle n'est pas ma stupéfaction en reconnaissant... mon père.

A mon exclamation en répond une autre, celle de la vieille dame :

—Quoi ! vous seriez ?...

—Gaston de Symian. Et vous madame ?

Elle se nomma. Je poussai un cri de surprise. Pense donc. Je retrouvais, après

quinze ans, la veuve de l'ancien associé de mon père. Cette adorable enfant était sa fille, la filleule de ma mère et ma petite amie d'enfance. Comment ne l'avais-je pas reconnue ! Est-ce qu'il y a au monde des yeux pareils aux siens ?

Ai-je besoin d'ajouter que j'oubliai complètement mon invitation. J'entendais en dessous de nous le flâta des violons et le bruit de la danse, mais au diable les bals, les oncles et les héritières ! J'arrachai mes gants avec une véritable ivresse et je passai auprès de mes deux amies une délicieuse soirée, durant laquelle nous évoquâmes un à un tous nos souvenirs d'enfance.

Que te dirai-je, ami, que tu n'aies deviné ! Le soir même je jurai que jamais je n'épouserais personne d'autre que Lina. Chaque jour je revins dans la petite chambre hospitalière, et dans deux jours j'y retournerai chercher ma femme...

— Mon cher oncle, qui s'apprêtait à me maudire et à me fermer sa porte, a été aussi enchanté que surpris par l'annonce de notre mariage. Il adore déjà sa mère et n'en veut nullement à son neveu de s'être trompé d'étage pour chercher celle qui sera la compagne de sa vie.



Je m'approchai de la lampe et la gracieuse jeune fille, me prenant la main, se mit à coudre délicatement pour ne pas me piquer.—Page 229, col. 3.

Hier, j'ai offert à Lina la corbeille traditionnelle que j'eus voulu rendre mille fois plus belle. Parmi toutes les richesses qu'elle reconnaît, sais-tu ce qui a fait le plus de plaisir à ma mignonne ? C'est un écriin de velours rouge, dans lequel j'avais posé LE GANT, déchiré, noirci, fané. En l'ouvrant, les beaux yeux de ma bien-aimée se sont remplis de larmes, et pendant que je les essuyais par un long baiser, sa douce voix murmurait :

— Nous le garderons toujours ; n'est-ce pas à lui que nous devons notre bonheur ?

CARLOS WIRTH.

RÉFLEXIONS ET PRIÈRE

En mémoire de mon ami, Arthur A. D., décédé accidentellement, le 19 septembre 1888

O Dieu dont les décrets nous sont impénétrables,
Que votre volonté soit bénie en tous lieux !
Que bénis soient aussi vos desseins admirables,
Vous qui frappez le plus ceux que vous aimez mieux !

N'est-ce pas vous, Seigneur, qui marquez la victime
Que la mort va chercher et frapper sans merci ?...
Pui-que votre justice ainsi venge le crime,
La vertu, vous devez la couronner ainsi.

Voilà ce qui, jadis, consolait la souffrance,
Quand le sang des martyrs coulait pour notre foi ;
Ce qui fait, aujourd'hui, grandir notre espérance,
En songeant que le sort, ô Dieu, c'est votre loi !

Puisque c'est vous, mon Dieu, qui désiriez cette âme,
Vous l'avez conviée au banquet des élus !...
Car la mort a passé : son glaive était de flamme...
Et nous pleurons encor le juste qui n'est plus !...

Il faut être si pur, pour que de la Patrie
Vous donniez à nos vœux l'éternelle splendeur...
Nous vous en prions donc, par Jésus et Marie,
Seigneur, ne jugez pas avec toute rigueur...

Dieu de miséricorde, entendez la prière
Que font monter vers vous l'espoir et l'amitié.
Permettez à ce fils d'aller joindre sa mère !
O Dieu, soyez clément ! Seigneur ayez pitié !

R. I. P.

René-Léon Dutanez

Novembre 1888.

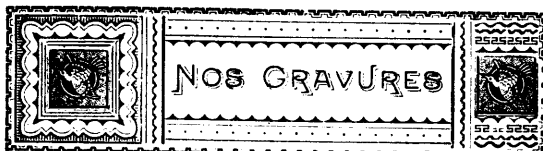
DE LA TERRE AU SOLEIL

Il est difficile, si l'on ne prend un point de comparaison, de se faire une idée des distances qui existent entre la terre et les astres. 147 millions 910 mille kilomètres nous séparent du soleil ; ce chiffre est fantastique ; il nous étonne, mais nous ne nous en expliquons pas l'étendue. Prenons un exemple, au contraire : supposons un géant pourvu d'un bras tel qu'il puisse l'étendre de la terre au soleil. S'apercevra-t-il aussitôt après avoir atteint l'astre du jour qu'il est dangereux d'y porter la main ? Non. Il résulte, en effet, des expériences faites sur la vitesse de la sensibilité dans le bras, que toute sensation s'y propage à raison de 31 mètres à la seconde.

D'après cela, notre géant ne ressentira la douleur causée par la combustion de sa main que cent cinquante sept ans plus tard. Si, alors, il pousse un cri de douleur, le soleil ne l'entendra que treize ans et un quart après, le son parcourant 340 mètres à la seconde. Si, au lieu de toucher le soleil il pouvait aller avec sa main jusqu'à l'étoile la plus proche, soit "du Centaure," qui se trouve à huit trillions de lieues de la terre, il ne pourrait s'apercevoir de la douleur que lui causerait le contact de ce nouveau monde enflammé que soixante millions d'années après.

Voilà, croyons nous, une idée nouvelle des espaces immenses qui nous séparent, tant du Soleil autour duquel nous accomplissons chaque année notre immuable et silencieuse révolution, que des étoiles les plus proches.

Et que sont ces distances à côté de celles qui nous séparent des autres diamants de la voûte céleste, la Chèvre, la Polaire, Wega, Sirius, qui se trouvent respectivement à 170, 100, 42, 39 trillions de lieues ? Rien, ou du moins presque rien.



M. HARRISSON, LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Le président Harrison appartient à une des plus célèbres familles des États-Unis. Son bisaïeul, Adams Harrison, fut l'un de ceux qui signa la déclaration de l'indépendance. Le général William Henry Harrison fut élu trois fois gouverneur de la Virginie.

Son fils, John Scott Harrison, fut membre du Congrès pour Ohio de 1853 à 1857. Il est mort en 1879. Il était le père du président actuel. Le général Harrison est âgé de 55 ans et est né à North Bend (Ohio). Il fut gradué de l'Université de Miami en 1852, étudia le droit pendant deux ans à Cincinnati, se maria à Miss L. Scott et en eut deux enfants.

En 1862, il prit une part active à la guerre où il obtint le grade de général. En 1881, il remplaça au Sénat M. Joseph McDonald.

Choisi à la convention des républicains, il fut élu à la présidence aux dernières élections.

HON. LÉVI P. MORTON, VICE-PRÉSIDENT

M. Lévi P. Morton, le nouveau vice-président des États-Unis et président du prochain Sénat, est le chef de la maison de banque Morton, Rose et Cie., de Londres et New-York. Il était ministre des États-Unis à Paris, sous l'administration de M. Garfield et de M. Arthur, et sa famille n'est de retour en Amérique que depuis le printemps dernier. Il parle très bien le français, et ses filles reçoivent une éducation toute française.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE À ROME

L'empereur d'Allemagne continue en Europe ce voyage que l'on a déjà justement comparé à une tournée d'inspection des armées de la triple alliance.

En quittant Vienne, il est parti directement pour Rome, et a été reçu à la gare par le roi Humbert, d'où les deux souverains, étant montés en voiture, se rendirent au palais royal. Notre gravure, qui occupe le bas de la page 228, représente leur arrivée au Quirinal.

Au bas de l'escalier d'honneur, les deux souverains ont été reçus par le comte Gianotti, grand maître des cérémonies, qui devait les précéder jusqu'à la salle où se tenait la reine Marguerite. Sur la place du Quirinal, une foule considérable, contenue par les troupes, dont les musiques jouaient l'hymne prussien, acclamaient les souverains.

À droite de notre dessin est un des deux fameux groupes antiques : *Les Dompteurs de Chevaux*, auquel la place du Quirinal devait son ancien nom. Ces groupes, de proportions colossales, sont en marbre. Ils ornaient jadis l'entrée des thermes de Constantin.

On sait que le jeune empereur n'a voulu froisser aucun des deux pouvoirs en présence à Rome. Le lendemain de son arrivée, il s'est rendu au Vatican pour rendre visite au Saint-Père, et cela, en se pliant avec la plus grande déférence à l'étiquette singulièrement pointilleuse de la curie romaine. Au lieu de se servir des voitures du roi Humbert, il est monté dans un équipage qu'il a fait venir tout exprès de Berlin, ainsi que les chevaux, les valets et les livrées. Il a fait partir ce cortège de la légation allemande. En prenant son repas dans cette légation, en ne quittant le Vatican qu'à la nuit close, il a donné à sa visite le caractère d'un véritable voyage au Saint-Siège.

Enfin, notre autre gravure montre l'empereur s'appêtant à descendre de voiture dans la cour Saint-Damasse, à l'intérieur du Vatican.

À ses côtés se tiennent M. de Schlozer, ministre de Prusse à Rome, et le comte Herbert de Bismarck. Dans l'intérieur du vestibule sont les gardes suisses avec leur étrange costume moyen-âge, harnaché de grandes raies de couleur voyantes,

de chaque côté de l'escalier, à l'extérieur, sont rangés des gendarmes pontificaux, coiffés de hauts bonnets à poil. Dans la cour sont rangés cent hommes des gardes palatines.

En entrant dans le palais, Guillaume II, qui était en uniforme des gardes du corps prussien, a retiré son casque qu'il a gardé sous le bras durant toute la visite. La rencontre de l'empereur et de Léon XIII a eu lieu dans la salle du trône. L'empereur s'est incliné profondément et a tendu ensuite la main au Saint-Père qui l'a serrée.

L'ERREUR D'UN DIPLOMATE



LORD SACKVILLE, MINISTRE DE L'ANGLETERRE À WASHINGTON

UNE campagne électorale aux États-Unis est toujours féconde en surprises, c'est-à-dire en expédients qui déjouent toutes les prévisions. Mais la mésaventure de lord Sackville, ministre de l'Angleterre à Washington, restera une des plus curieuses légendes politiques de ce temps-ci. L'affaire se réduit à peu de chose au fond, mais elle n'en a pas moins de sérieuses conséquences. Il faut la rappeler en deux mots. Il y a quelque temps, lord Sackville reçut de Pomona, qui est un village du comté de Los Angeles, en Californie, une lettre lui demandant son opinion sur les prochaines élections. Cette lettre était signée : Murchison, un nom que le ministre ne connaissait pas ; néanmoins, il oubliâ son caractère officiel au point de répondre. L'adresse portait le mot : *Confidentielle* ; cependant le destinataire n'eut rien de plus pressé que de la publier. C'était un piège, et lord de Sackville avait eu la naïveté d'y tomber.

Lord Sackville n'a pas tardé à s'apercevoir de la faute qu'il avait commise en sortant de la réserve imposée à tout agent diplomatique et en oubliant qu'à ce titre il lui est absolument interdit d'émettre une opinion quelconque sur les affaires intérieures du pays près duquel il est accrédité. Son imprudence lui a été révélée par la publication de sa lettre et par l'éclat qui s'en est suivi ; et il a dû surtout en comprendre les conséquences quand il a eu à s'en expliquer avec le secrétaire d'État, M. Bayard. Malheureusement, le mal était fait, et il était trop tard pour le réparer. La seule réparation possible maintenant est la retraite de lord Sackville, et nous savons, en effet, que son rappel immédiat a été demandé par M. Bayard à lord Salisbury par l'intermédiaire de M. Phelps, ministre des États-Unis à Londres. Il n'est pas probable qu'aucune difficulté internationale naisse de cet incident. Ce qu'on peut prévoir, c'est qu'un de ces jours lord Sackville partira pour l'Angleterre et qu'il ne reviendra plus aux États-Unis.

La considération pour les femmes est la mesure des progrès d'une nation dans la vie sociale.

LA MODE PRATIQUE

MODE DE SAISON : LE MANTEAU

Très long ou très court : Voilà l'arrêt irrévocable pour cet hiver. La pelisse fait moins que le grand manteau à manches tombant jusqu'à terre. Pas de variétés dans ce genre. Le mantelet à pans longs devant, à la taille derrière pour le genre court.

Comme tissus, du damassé de soie ou de laine à dessins variés, cachemire particulièrement, ou des lainages moelleux en fantaisie. De la peluche, de la seal-skin, toujours.

Comme garniture, de la plume, follement, éperdument. Puis des passementeries lourdes, martres et de la fourrure. Le chinchilla, et toutes les variétés de renard ont la préférence. On fait une espèce teinte, imitant le renard bleu, qui est employée par les plus grands fournisseurs.

J'ai eu la satisfaction de pouvoir constater plusieurs fois mon aptitude à présenter la mode longtemps avant son apparition, rien que par les tendances du moment. J'ai peut-être été la première à prédire le retour au genre Empire... Aujourd'hui je dirai à mes chères lectrices : "Gardez vos hermines, vos martres claires, vos dentelles d'Angleterre, etc., vos châles cachemires!" Je sens le retour de tout cela, comme des améthystes, des topazes qui, ces dernières, du reste, commencent à réparaître.

Les jaquettes vont se porter encore hardiment tout l'hiver. Quelques-unes imitent le dolman militaire.

Quelques types nouveaux.

Casaque croisée en velours épinglé gris souris, bordée de putoie. Grand manteau de velours noir uni avec col pareil, doublé de martre du Canada. Petits carriicks de drap couleurs diverses à trois collets, col de velours fermé par un nœud de ruban. Casaque de peluche miroitée, garnie de plumes. Grand manteau de matelassé vert et noir, bordé de coq entremêlé de quelques brins de paon. Jaquette de drap vert à revers brodés ou vrant sur un plastron pareil imitant le gilet.

Je n'ai pas besoin de rappeler le succès prodigieux du boa qui se fait aujourd'hui en plumes, en dentelle, en chenille, aussi bien qu'en fourrure. Il existe un genre dit de soie, qui n'est pas cher et qui est très solide.

Le manchon, complément du manteau, peut toujours se faire en tissu fantaisie : vu un modèle forme sac en velours vert et astakan, doublé de rose.

COUSINE JEANNE.

CONNAISSANCES UTILES

Procédé fort simple pour nettoyer les gants.—Prendre sur un chiffon de flanelle, un peu de savon en poudre et en frottez la partie salie. Ou une éponge fine imbibée de lait écrémé et d'un peu de savon blanc.

Papier pour arrêter le sang des blessures.—Il s'agit ici de petites blessures. Mettez 4 onces du meilleur benzine et autant d'alun dans un gallon d'eau ; faites bouillir 4 heures en remplaçant l'eau évaporée. Faites tremper du papier non colée dans le liquide, et séchez le avec précaution puis étendez sur le papier avec un pinceau une solution concentrée de perchlorure de fer. Conserver dans une boîte parfaitement inaccessible à l'air et à l'humidité.

Lavage des foulards blancs.—Vous désirez, madame, que vos foulards ne jaunissent point, à la suite des blanchisseries auxquels vous avez à les soumettre ? Pour cela, vous n'avez qu'à les laver simplement, à froid dans une eau de savon assez chargée ; abstenez-vous de les rincer, et repassez-les, à l'envers, tandis que le tissu est encore tout humide. Vous les maintiendrez toujours ainsi d'une blancheur éclatante, d'une souplesse et d'un brillant aussi parfaits que s'ils sortaient de chez le fabricant.

Les brûlures.—Une bonne application

de savon mou sur une brûlure fraîche chasse le feu de la chair. Si la brûlure est grave, dès que la douleur cesse appliquez de l'huile de graine de lin, puis saupoudrez de farine. Quand cet couche est sèche, renouvelez l'application de l'huile et de la farine, jusqu'à ce qu'il se soit fait une bonne croûte. Laissez faire jusqu'à ce que cette croûte craque et tombe d'elle-même, ce qui arrivera dans une journée ou deux ; il se sera formé une peau neuve là où elle aura été brûlée.

CHOSSES ET AUTRES

—Les catholiques des Etats-Unis représentent maintenant un sixième de la population de ce pays.

—Le Souverain Pontife a souscrit \$60 000 au fonds constitué par Son Eminence le cardinal Lavignerie, pour faire disparaître l'esclavage en Afrique.

—Copié sur l'album d'une jolie jeune femme : "Un imbécile dit à une femme qu'elle a de jolies dents ; un homme d'esprit la fait rire."

—Examen dans un couvent de jeunes filles. "Voyons, mademoiselle, remettez-vous..... Est-ce que c'est ma question qui vous embarrasse ?" "Non, monsieur, c'est la réponse."

—Un original vient de calculer que l'ensemble du charbon de terre extrait en France et en Angleterre, pendant les trente dernières années, suffirait pour établir autour de la terre un mur de vingt pieds de hauteur sur autant d'épaisseur.

—Un bon maire de campagne se trouvait à table, entre deux jeunes étourdis qui cherchaient à le persiffler. "Je vois bien, messieurs, dit-il, que vous voulez vous moquer de moi : je ne suis pourtant pas tout à fait un sot ni un fat, je suis entre les deux."

—Le roi Mivanga, qui règne sur la province nègre d'Uganda, n'est pas un voisin des plus charmants. Il règne sur 10 millions de sujets et est aussi féroce qu'il est puissant. Il a 1,500 femmes et en tue cinq tous les jours pour son amusement. C'est le plus grand commerçant d'esclaves de l'Afrique Centrale, et en vend tous les ans environ 150,000.

LES OS DES FUMEURS.—Il paraît que l'autopsie des fumeurs invétérés a conduit un médecin français à cette découverte que les culotteurs de pipes culotent en même temps leurs os. Nous ignorons le nom de ce médecin ; nous ne tenons le fait que de seconde main, mais comme c'est d'une main autorisée, la valeur du témoignage, loin de s'affaiblir dans la transmission, s'accroît de l'autorité de l'intermédiaire.

—Un médecin donnant des conférences sur l'usage du sommeil, dit qu'on doit laisser dormir les malades aussi longtemps qu'ils peuvent le faire naturellement et profondément, et ne pas les éveiller pour leur faire prendre de la nourriture ou des remèdes. La nature peut faire plus par le sommeil pour ces patients que les drogues ou la nourriture.

UNE IDÉE CHINOISE.—L'art d'empêcher les banquiers de faire faillite, d'après les Chinois : Lorsqu'une banque chinoise vient à manquer, tous les employés, tous les membres de l'administration de cette banque ont la tête tranchée et jetée dans un coin, avec les registres de la maison ; et il y a cinq cents ans qu'il n'y a pas eu une seule banque suspendant ses paiements, en Chine.

—Lecture du journal dans une buvette. Un copain éduqué opère, à haute et intelligible voix : "On annonce qu'il y a un simple manœuvre, gagnant à peine deux ou trois francs par jour, qu'est échu le gros lot de cent mille francs au dernier tirage des obligations de..... Ce brave homme est marié....." "Hélas ! interrompit Bec-Salé, il n'y a pas de bonheur parfait sur la terre !"

ALLER ET RETOUR DE PALESTINE EN SABOTS.—Il y a quelques mois, la population de Lenzbourg, en Argovie, voyait passer une brave Française, une dévote s'il en fut, qui, sabots aux pieds, s'acheminait à petites journées vers l'Orient. La bonne femme avait fait vœu de se rendre à pied en Palestine. On ne savait ce qu'elle était devenue, lorsque l'autre jour on la vit repasser, un peu amaigrie, ses vêtements fort défraîchis ; elle avait accompli son vœu et elle rentrait au foyer.

—La nourriture du sultan de Turquie est préparée par un seul cuisinier et ses aides. Elle est préparée dans des plats d'argent, et chaque plat est cacheté par une bande de papier et un cachet après la cuisson du repas. Ces cachets sont brisés en présence du sultan par le grand échanson, qui prend une cuillerée de chaque mets avant que le sultan n'y goûte. Les dépenses annuelles de la maison du sultan s'élevaient à plus de 41 millions de piastres.

—Si une jeune fille est née en Janvier, elle sera une prudente femme de ménage, portée à la mélancolie, mais d'un bon caractère ; Si c'est en Février, elle fera une femme humaine, affectionnée et une tendre mère ; Si c'est en Avril, elle sera inconstante ; peu intelligente, mais probablement agréable à voir ; Si c'est en Mai, elle sera belle, aimable et vrai-semblablement heureuse ; Si c'est en Juin, elle sera passionnée, se mariera de bonne heure et deviendra frivole ; Si c'est en Juillet, elle sera assez jolie, mais aura un caractère morose ; Si c'est en Août, elle sera aimable, pratique et se mariera richement ; Si c'est en Septembre, elle sera discrète, affable et très aimée ; Si c'est en Octobre, elle sera charmante, coquette et probablement ma heureuse ; Si c'est en Novembre, elle sera généreuse, bonne et portée à la tendresse ; Si c'est en Décembre, elle sera bien constituée, folle de nouvelles et extravaguante.

A PROPOS DE GANTS.—D'après Chéruel, *Mœurs et coutumes de la France*, le cérimonial ne permettrait pas de rester ganté en présence d'un supérieur ou en entrant dans un lieu qui imposait respect. Les légendes du moyen âge menaçaient de la vengeance divine quiconque n'ôtait pas ses gants dans une église. Ainsi on lit dans la vie de saint Vanbourg, publiée par les Bollandistes, qu'un clerc étant entré dans une église sans ôter ses gants, ils restèrent attachés à sa peau et il n'obtint d'en être délivré qu'après quinze jours de prières.

Il était défendu aux juges royaux de porter des gants dans l'exercice de leurs fonctions, et c'est par suite de ces coutumes que le président d'un tribunal, qui a la main nue, exige qu'un témoin, prêtant serment, ôte son gant. Enfin, aux 17^e et 18^e siècles, on devait se déganter en entrant dans la petite et grande écurie du roi ; si l'on manquait à cette formalité, on s'exposait aux insultes des pages et des palefreniers.

Abonnez-vous au MONDE

ILLUSTRE, le plus complet et le meilleur marché des journaux littéraires du Canada.

Banque Ville-Marie

AVIS
Est par les présentes donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI POUR CENT (3 1/2 %) a été déclaré sur le capital-payé de cette institution pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au bureau principal de la Banque, à Montréal, SAMEDI le PREMIER DECEMBRE prochain.
Les livres de transfert seront fermés du 21 au 30 Novembre prochain, ces deux jours inclusivement.
Par ordre du Bureau,
U. GABAND,
Caissier.
Montréal, 23 Octobre 1888.

BANQUE JACQUES-CARTIER

Avis est par le présent donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI (3 1/2) POUR CENT sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après SAMEDI, le PREMIER décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 19 au 30 Novembre inclusivement.

A. DEMARTIGNY,
Directeur, gt.
Montréal, 24 Octobre 1888.

VICTOR ROY,
ARCHITECTE
No 26, rue Saint-Jacques, Montréal



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du sauvage.

Montréal, 9 mai.
CERTIFICAT. — Moi, soussigné, je certifie que pendant 6 mois j'ai été malade d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les remèdes de J. E. P. Racicot, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No. 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du sauvage.

ARTHUR LAFERRIERE, typographe.
No 11, St-Etienne, Côteau St-Louis.
Vous trouverez les mêmes remèdes au No 25, rue Saint-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.



LE TRIO DE MDE. DART.

Le prix du président Cleveland pour les trois plus beaux enfants au concours de beauté du comté d'Aurora, en 1887, a été décerné à Mollie, Ida et Ray, tous trois enfants de Mde. A. K. Dart, Hamburg, N.Y. Elle nous écrit : "En Août dernier, mes petits enfants tombèrent gravement malades, et comme je ne pouvais trouver aucun aliment qui fut convenable à leur état de santé, je commençai à faire usage de la Nourriture Lactée. Un changement très sensible s'est fait sentir immédiatement et bientôt mes enfants furent aussi bien qu'à jamais, et je considère que ceci est dû au grand parti à la Nourriture Lactée."

La Photographie de ces trois bijoux d'enfants, envoyée gratis à la mère qui commença naissance à un bébé ce 10e année.

LA NOURTURE LACTÉE
est le meilleur aliment pour les enfants nourris au biberon. Il leur conserve la santé et remplace les remèdes dans les cas de maladies.

LA PLUS DELICIEUSE ; LA PLUS NUTRITIVE. LA PLUS DIGESTIVE. FACILEMENT PREPAREE.

CHEZ LES PHARMACIENS, 25c, 50c, \$1.
LA PLUS ECONOMIQUE DE TOUTES LES NOURTURES.

150 REPAS D'ENFANT POUR \$1.00.

Un traité de valeur sur "La Nutrition des Enfants et des Invalides," gratis sur demande.

WELLS, RICHARDSON & COE, MONTREAL, P.Q.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 448.—DEVINETTE

Quelle est la jeune fille aimante et courtisée,
Qui, d'une simple lettre allongeant son doux [nom],
Touchante en sa blancheur de tulle, de linon,
Et de fleur d'orange, se change en épousée ?

No 449.—ARITHMÉTIQUE AMUSANTE

Deux femmes vont au marché pour vendre
des œufs, l'une dit à l'autre : " Combien en
as-tu ? " " J'en ai tant. Et toi combien en as-
tu ? " Elle dit tant. La première ajoute :
" Donne m'en un, j'en aurai une fois plus que
toi. " " L'autre reprit : " Non, donne m'en
un et nous en aurons autant l'une que l'autre. "

No 450.—FANTAISIE LOGOGRIPIQUE

Combien, en mainte XXXXXXXXXXXX,
la XXXXXXXXXXXX est une vertu nécessaire et
profitable !

SOLUTIONS :

No 447.—Le mot est : Rat-eau.

ONT DEVINÉ :

Mme C. Roy, Côte-des-Neiges ; Arthur et
Xavier, l'Islet ; Alphonse Guérette, Lévis ;
Titi Frutti, Lachine ; Mlle Eugénie Pageau,
Québec ; Mlle O. Villeneuve, Longueuil ; T.
Lafleur, Adéard de Martigny, Montréal ; Mlle
Joséphine Denault, Valleyfield.

COURS PRIVE DU SOIR

7 1/2 à 9 HEURES

M. E. M. TEMPLÉ

Professeur à l'Académie Catholique Commer-
ciale et à l'École Normale

Dessin en tout genre, géométrie et perspec-
tive appliquée. Travaux à façon, réduction et
calligraphie d'adresses, ornements en tous
genres. PRIX RÉDUITS.

Dessin appliqué à l'industrie : Lundi, Mer-
credi et Vendredi ; Dessin artistique ; Mardi
et Jeudi. Littérature, élocution française, etc.
On peut se faire inscrire de midi à 1 heure et
de 7 à 8 heures du soir, chez M. E. M. Tem-
plé, 230, rue Jacques-Cartier, près la rue Ste-
Catherine.

"Ce que fit ma Tante"

MA TANTE a dit beaucoup de choses, mais
ce qu'elle a dit de mieux est rapporté par
Mlle Mary Andrews, de Buffalo, N. Y. :

LE BON GRAND SAINT-LÉON

A fait beaucoup de bien dans notre famille
surtout pour notre mère, dont la vie et il en
danger, affaiblie qu'elle était par la douleur
et la perte d'appétit. Le sommeil l'avait lais-
sée ; ma tante seule pouvait prendre soin
d'elle, et elle lui fit boire de l'eau de Saint-
Léon chaude, tout comme le thé. Malheureusement
elle est très forte et se porte bien. Elle repose
bien toutes les nuits, bref, elle est complète-
ment changée et a retrouvé toute sa bonne
humeur d'autrefois.

MARY ANDREWS,
Buffalo, N. Y.

LA CIE. D'EAU DE SAINT-LÉON

54, CARRÉ VICTORIA

A. POULIN, gérant, Montréal

Téléphone 1432

Etablie en 1870.



Nous avons le plaisir d'an-
noncer que nous avons tou-
jours en magasin les articles
suivants :
Les triples extraits culi-
naires concentrés de JONAS
Huile de Castor en bou-
teilles de toutes grandeurs.
Moutarde Française, Gly-
cerine, Collofortes.
Huile d'Olive en pintes,
pintes et pots.
Huile de Foie de Morue,
etc., etc.

HENRI JONAS & Cie

10-RUE DE BRESOLES-10

(BATAISSÉS DES SŒURS) MONTREAL

THIS PAPER may be found on file at Geo. F.
Rowell & Co's Newspaper Ad-
vertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising
contracts may be made for it IN NEW YORK.

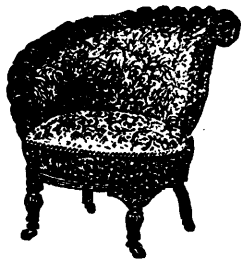
HENRI LARIN,
PHOTOGRAPHE
18-RUE SAINT-LAURENT-18
MONTREAL

15443



UNE BONNE FORTUNE POUR LES MALADES

Le JOHNSTON'S FLUID BEEF con-
tient tous les éléments nutritifs de la viande
qui nourrissent et s'utiennent la vie. C'est la
forme d'aliment concentré la plus parfaite et
la plus facile à digérer.



MEUBLES DE SALONS DE \$35 A \$250

Chaises, Fauteuils, Divans, Sofas et autres
morceaux dépareillés

NOUVEAUX DESSEINS RECUS DE NEW-YORK

WM. KING & CIE.,
1652, RUE CRAIG, 652

SIROP

Anti - Bronchite

C'est le vrai spécifique pour les personnes
attaquées des Bronches. Il dégage infaillible-
ment et aisément le foie et les poumons ; fait
expectorer sans effort, même sans tousser, et
ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

ALF. BRUNETTE

2461, rue Notre-Dame, Montreal

GASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de
cette préparation délicieuse et rafraichissante.
Elle entretient le scalp en bonne santé, em-
pêche les peaux mortes et excite la pousse.
Excellent article de toilette pour la chevelure.
Indispensable pour les familles. 25 cents la
bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent

Frank Leslie's Illustrated, le plus
des journaux illustrés anglais, publié aux
Etats-Unis, contenant 8 pages de texte et 8
pages de gravures. Prix d'abonnement : un
an, \$4 ; six mois, \$2. S'adresser aux Nos 53
et 55, Park Place, New-York (E.-U.).

Abonnez-vous au MONDE
ILLUSTRE, le seul journal fran-
çais du genre en Canada.

SCENE DANS LE GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES DE

Grand Assortiment de Souliers chauds



En FEUTRE pour l'hiver, etc., etc.

FOGARTY & BROS.

COIN DES RUES ST-LAURENT ET STE-CATHERINE

ALLEZ CHEZ DE LORIMIER

Pour vos Corps, Caleçons et Gants d'Hi-
ver. Vous trouverez à ce magasin
un assortiment des plus com-
plets à très bas prix.

1700, RUE NOTRE-DAME

P. S.—Chaussette en laine écossaise, valeur
extra, à 25 cents.

Loterie Nationale!

CLASSE D.

Tirages : troisieme mercredi
de chaque mois

LE DIX-HUITIÈME TIRAGE MENSUEL
AURA LIEU

MERCREDI, 21 Novembre 1888

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

\$50,000

Gros lot : un immeuble de \$5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de.....	\$5,000	\$ 5,000
1 —————	2,000	2,000
1 —————	1,000	1,000
4 Immeubles de.....	500	2,000
10 —————	300	3,000
30 Ameublements de.....	200	6,000
60 —————	100	6,000
200 Montres d'or de.....	50	10,000
1000 Montres d'argent de...	10	10,000
1000 Services de toilette de..	5	5,000

2,307 lots valant..... \$50,000

\$1.00 LE BILLET

Le Secrétaire : S. E. LEFEBVRE
Bureaux : 19, St-Jacques, Montréal, Canada.

N. B.—L'administration de la Loterie
attire l'attention de ses clients sur les impor-
tants changements opérés dans la nomencla-
ture des lots et les informe en même temps
qu'elle discontinue la Deuxième Serie (billets
de 25 cents.

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 17 novembre 1888

GUET-APENS

PREMIÈRE PARTIE
LE SURSIS

LUCIENNE enjambe la fenêtre que referme Lucienne. Celle-ci allume une lampe à pétrole placée sur sa table de nuit. La figure de Claudine est si décomposée, elle exprime tant d'épouvante, que Lucienne la prend dans ses bras et s'écrie :

— Parle ! parle ! que t'arrive-t-il ?

— Ah ! ma sœur, quelle horrible révélation.

Ecoute-moi bien, et surtout ne m'interromps pas, car je sens tant de désordre dans mes idées que je ne m'y retrouverais plus. On dirait que je deviens folle. Lorsque le juge d'instruction a fait son enquête, il a ordonné que l'on ne dérangeât rien de ce qui se trouvait dans la chambre où s'est commis le crime. Cela pouvait lui être utile, à ce qu'il paraît ; et j'ai obéi à son injonction même, je n'osais pas entrer dans cette chambre, j'avais peur, cela me semblait si lugubre. Cependant j'étais tranquille. Gauthier avait emporté l'argent du bahut pour le placer chez un notaire et je n'avais plus à redouter les voleurs. Enfin, ce soir, je me dis que je ne devais pas laisser plus longtemps cette chambre dans le pêle-mêle de meubles où tu l'as vue quand tu es venue avec Gauthier prier près de M. Bourreille. Je me suis mise à ranger les meubles dans un coin afin de laver la pièce à grande eau et de faire disparaître les traces de sang. Je commençai mon ouvrage. Tu te rappelles peut-être qu'auprès de la porte qui communiquait avec la chambre à coucher de M. Bourreille une table avait été renversée. Je redresse cette table, je la remets sur ses pieds et je découvre ainsi tout le pan de mur qu'elle cachait. Ah ! ma sœur ! ma sœur !

— Eh bien, continue ! dit Lucienne dont les yeux brillaient.

— Contre ce mur, en bas, j'aperçois des taches de sang,

je me penche pour les laver, je trempe mon éponge dans le baquet d'eau que j'avais apporté, et j'allais tout effacer, quand je reconnais que chacune de ces taches forme une lettre, que ces lettres forment des mots très lisibles, que ces mots forment une phrase.

— Et cette phrase, cette phrase, dit Lucienne haletante.

— Une phrase inachevée, visiblement écrite par M. Bourreille au moment de mourir.

— Inachevée !

— Oh ! malgré cela, bien compréhensible, précise, foudroyante.

— Cette phrase, voyons ! dit Lucienne presque avec dureté.

— " C'est Jean de Montmayer qui m'a assas..."

— Tu as lu cela ?

— Je l'ai lu.

— Tu ne t'es pas trompée ? Tu es bien sûre ?

— Je te le jure, Lucienne, je l'ai lu !

— Horreur ! dit la jeune fille, se voilant les yeux avec ses mains.

Elles restèrent silencieuses. La nuit continuait d'être calme. On n'entendait aucun bruit au dehors. Onze heures sonnèrent à une petite pendule de marbre sur la cheminée de la chambre. Ce bruit les fit tressaillir. Lucienne releva la tête.

— Je veux voir, dit-elle, je veux voir moi-même.

— Viens.

Lucienne s'habilla, nerveuse, agitée. En quelques secondes elle fut prête. Elle éteignit la lampe, passa dans le corridor, suivie de Claudine, tourna doucement la clef dans la serrure et se trouva dehors. La maison restait endormie. Marie Doriat ne s'était aperçue de rien.

Elles s'éloignèrent rapidement. En marchant,

comme un gardien vigilant. Au loin, dans le ciel, une sorte de buée rougeâtre révélait Paris, la grande ville ; mais ce n'étaient ni les bois, ni la campagne, ni le Mont-Valérien, ni vers Paris que les deux sœurs, un instant arrêtées, regardaient ; c'étaient des bâtiments noirs, au-dessus desquels s'élançait une haute cheminée dans la nuit étoilée, c'était la fabrique de produits chimiques des Montmayer. Et leur cœur, à toutes deux, frémissait. Là, dans cette vallée, sous l'œil de Dieu, dort l'assassin, calme peut-être malgré son forfait, calme et assuré de l'impunité. Et là-bas, derrière les bois, dans la cellule de la prison Saint-Pierre, à Versailles, un pauvre homme, innocent, condamné, attend l'heure de mourir de la mort des misérables et des infâmes ! Voilà ce qu'elles pensent, mais ce qu'elles ne disent pas. Elles arrivent à la ferme. Aucun bruit ne révèle leur présence. Noiraud les a bien entendues ; il est venu flairer sous la porte de l'écurie, mais il a reconnu Claudine et, en remuant la queue, la bonne bête est allée reprendre sa place au pied

du lit du petit vacher, son maître. La porte de la ferme, disloquée par la pince de Montmayer, a été réparée. Claudine a la clef sur elle et l'ouvre.

— Viens, dit-elle, elle a peine à parler, tant ses dents sont serrées, viens, Lucienne, tu vas voir.

Et la précédant, l'éclairant avec une bougie, elle l'entraîne en la tenant par la main, lui fait traverser la chambre à coucher de Bourreille, entre dans la pièce noire.

— Regarde !

Claudine a posé le chandelier sur le plancher, au ras du mur. Et la phrase sinistre se détache en rouge.

— " C'est Jean de Montmayer qui m'a assas..."

— Ah ! le misérable ! le misérable ! murmure Lucienne, avec un haut-le-cœur et il ose m'aimer !

— Qu'allons-nous faire ? interroge Claudine.

— Ecoute-moi bien, dit la jeune fille, parlant rapidement, mais d'un ton décidé et très ferme, nous allons sortir, tu fermeras la porte, tu rentreras te coucher. Demain matin, à sept heures, sois chez nous. Nous prendrons à Saint-Cloud le premier train pour Paris. Pas un mot à personne. Tu me le jures ?

— Je te le jure !

— Pas même à Gauthier, si tu le voyais ?

— Pas même à Gauthier !

— Moi, de mon côté, je te promets la même discrétion. Encore un mot, avant de te quitter. Es-tu sûre, qu'en

ton absence, personne n'entrera dans la ferme. Les ouvriers pour leur déjeuner, par exemple ?

— Je préparerai, avant de partir, leur premier et leur second déjeuner, et même le goûter de quatre heures, serons nous revenues à cette heure-là ?

— Oui, il le faut !

— Que veux-tu faire ?

— Demain, demain, tu le sauras.

Elle embrassa fiévreusement Claudine.

— Ah ! dit-elle, comme je vais te venger, mon père !

Les deux jeunes filles sortent des Bernadettes. Lucienne revient en toute hâte à Garches. Claudine remonte l'échelle qui conduit à sa petite chambre. Alors, et au moment où toutes les deux viennent de disparaître, un homme qui était couché dans une charrette laissée dans la



Et la phrase sinistre se détache en rouge : " C'est Jean de Montmayer qui m'a assas..." — Page 17, col. 3. F

Lucienne demandait d'une voix basse, coupée par son émotion :

— A quelle heure l'as-tu fait cette découverte ?

— Au soleil couché.

— Pourquoi n'es-tu pas venue plus tôt ?

— J'ai été comme folle. Et puis, je voulais n'être vue de personne en allant frapper chez toi.

— Le temps que tu as perdu est précieux. Cependant, tu as bien fait. Mon Dieu, sauverons-nous Doriat ?

Elles arrivèrent aux Bernadettes. La lune, qui se dégageait d'un amoncellement de nuages blancs, éclaira tout à coup la campagne de sa douce et poétique lumière. Les bois de Saint-Cucufa restaient seuls dans l'ombre, avec le parc de Buzenval, entouré de murs ; mais en avant, toute la campagne était éclairée, jusqu'au pied du Mont-Valérien qui dominait le paysage

cour se soulève lentement, avec précaution, et regarde. C'est Jean de Montmayeur. Il était dans la cour, tout à l'heure, au moment où arrivaient les jeunes filles; il n'avait eu que le temps de se glisser dans la charrette, et là, étendu, immobile comme s'il était mort, il avait guetté l'entrée de Claudine et de Lucienne dans la ferme, il avait attendu leur sortie. Que venait faire Lucienne à pareille heure ?

Voilà ce qu'il se demandait. Et lui-même, pourquoi le retrouvons-nous aux Bernadettes, se cachant comme le jour du crime, plus tremblant, certes, que ce jour-là ? Sa vie, depuis ce meurtre, depuis la découverte de l'inscription sanglante laissée par Bourreille, sa vie est pleine d'angoisses, de terreurs de cauchemars. Il ne se repent point. Nous l'avons dit, il ne se repentira jamais. Mais il a peur qu'un jour ne vienne où le hasard qui l'a favorisé depuis un mois l'abandonnerait peut-être. Il a peur du grain de sable qui détruirait tout l'échafaudage de son crime. Ce grain de sable assez fort pour arrêter et diviser la mer ! Et ses nuits sont sans sommeil lorsqu'elles ne sont point remplies de rêves fatigants. Il a attendu, partagé entre l'épouvante et le désir d'échapper à cette situation; son frère, le voyant pâle, les yeux creux, entourés d'un large cercle noir, attribuait son abattement aux remords.

—Laisseras-tu mourir Doriat, Doriat innocent, laisseras-tu mourir ce pauvre homme ?

—Que demandes-tu ? Veux-tu que je me livre ?

—Pars, quitte la France, écrit au parquet de Versailles pour t'accuser, tu sauves Doriat, tu sauves ton âme.

—Laisse-moi tranquille avec tes niaiseries.

—Jean, Jean, écoute-moi, une fois, une seule fois dans ta vie, tu te prépares un châtement terrible pour plus tard.

Jean hausse les épaules.

—Nous verrons bien, dit-il, en attendant !

Et le févreur, se levant lentement de son fauteuil et se tenant droit, avec peine, devant Montmayeur :

—Mais moi, moi, moi.

—Eh bien ?

—Je ne veux pas avoir de remords. J'ai peur.

—Console-toi. Tu n'es pour rien dans la mort de Bourreille.

—Mais je connais le meurtrier, et en ne sauvant pas Doriat, je manque à mon devoir.

—Songerais-tu à me livrer, par hasard ?

—Non, non, non, tu sais bien, c'est impossible, qu'est-ce que je deviendrais sans toi ? Mais je suis complice, moi, je suis complice en me taisant.

Il pleurait, il sanglotait, mais sans larmes.

—Jean, Jean, tu n'as donc pas peur de moi ?

—Qu'ai-je à redouter de ta personne, mon pauvre Georges.

—Je ne sais pas, mais les êtres faibles, vois-tu, ont parfois des violences redoutables.

—Tu serais violent, toi ? fit Montmayeur en ricanant.

—Tu as tort, tu as tort, vois-tu, de ne pas compter avec les pauvres êtres faibles, sans énergie, sans ressorts !

—Que veux-tu dire ? Tu menaces ?

—Oh ! non, Jean, non, Jean, je n'oserais pas te menacer, je te préviens seulement. Toutes les nuits, maintenant, je vois Bourreille, et je ne sais plus dormir, et si cela continue, mes jours sont comptés et je n'en ai plus pour longtemps. Et mourir complice d'un assassinat, c'est horrible, cela m'épouvante.

Quelques jours après cet entretien, Montmayeur, un soir, sortait furtivement de la fabrique et se dirigeait vers les Bernadettes. Il voulait effacer, faire disparaître la seule preuve qui existait contre lui : l'inscription. Il avait préparé, pendant la journée, une composition chimique qu'il emportait sur lui, dans un flacon. Georges, qui respirait à sa fenêtre, le vit partir.

—Où va-t-il encore ? se demanda-t-il.

S'il avait été plus fort, il l'eût suivi. Aux Bernadettes, à peine arrivé, il faillit être surpris par les deux sœurs. La charrette le sauva. Quand Claudine et Lucienne se furent éloignées, il resta longtemps, très longtemps immobile, attendant que Claudine fût endormie. A la vieille église de Garches, mélancoliques, les heures sonnaient.

A la fin il sortit de sa cachette. Il descendit avec précaution. Il attendit encore. Il jouait sa vie, en cet instant. Il ne pouvait agir avec trop de prudence. Heureusement la lune le servait en lui permettant de guetter la grange dans laquelle Claudine avait sa chambre. Rien de suspect de ce côté; quand la jeune fille était rentrée, un peu de lumière était apparue derrière les contrevents, mais bientôt l'obscurité s'était faite.

—Il est temps ! murmura-t-il.

Et il se glissa jusqu'à la porte. Celle-ci, Claudine avait eu soin de la fermer; mais Montmayeur l'ouvrit avec une tige de fer recourbée, sans forcer la serrure. Il était dans la cuisine. Il retira de sa poche une petite lanterne, l'alluma et, passant dans la chambre noire, en dirigea la lumière vers la muraille. Il s'attendait bien à ce qu'il allait voir et cependant il tressaillit; il lui sembla qu'un froid glacial tombait dans ses veines, dans sa moelle, dans son cerveau. L'inscription était là, devant lui, et il la découvrait tout entière, tout entière pour la première fois. C'était bien ce qu'il avait pensé, ce qu'il avait deviné. Bourreille l'accusait et s'il n'avait pas eu la force de terminer la phrase, il avait eu, du moins, celle d'écrire son nom dans toutes ses lettres et ce nom flamboyait en lettres sanglantes *Jean de Montmayeur*. La table, qui jadis avait caché au juge d'instruction cette accusation mortelle, la table avait été enlevée. Et celui-là qui l'avait enlevée connaissait le secret de Montmayeur. Il avait lu la phrase. Et voilà ce qui avait fait tressaillir Montmayeur, si fort qu'il fût.

—Puisqu'un autre possède mon secret, se disait-il, comment suis-je encore libre ? Qu'attend-on ? que prépare-t-on contre moi ?

Et parce qu'il avait l'habitude de réfléchir sur toutes choses, il en vint bien vite à penser que ce ne pouvait être que Claudine qui avait trouvé la phrase.

—Oui, Claudine, en rangeant les meubles, en nettoyant la chambre. Claudine qui n'aura pas voulu garder ce secret pour elle seule et qui tout de suite est allée le confier à sa sœur, à Lucienne ! Et Lucienne, qui ne l'a pas crue, aura voulu voir par ses yeux. Elle est venue. Elle a vu. Et elle sait maintenant que je suis un assassin. Un assassin vulgaire, pour voler, comme le dernier des vagabonds. Et je l'aime ! misère ! où vais-je ? Tout cela est-il possible ?

Et de profondes angoisses l'étreignaient. Il oubliait le lieu sinistre où il se trouvait, ce qu'il était venu y faire, les dangers qu'il courait, s'il y était surpris ce qui était possible. Il efface ces mots sanglants, la seule preuve qui existe contre lui. L'eau chimique dont il se sert enlève toute la tache rouge sans détériorer le mur, sans rien enlever de la chaux dont il est recrépi. Sur l'humidité des lettres maintenant disparues, il jette quelques pincées de poussière ramassées dans un coin, époussette le tout avec son mouchoir. Il promène sa lanterne sur chaque mot, de très près. Le mur est d'un blanc uniforme. On ne dirait pas qu'il y a eu quelque chose d'écrit là. Pour le moment, en l'esprit de Montmayeur, la joie de son nouveau triomphe l'emporte sur toute autre préoccupation et sa bouche sévère se plisse sous un cruel sourire. Il éteint sa lanterne. Il sort. Il essaye de refermer la porte, mais n'y arrive pas. Il la laisse ouverte, fermée au pêne seulement, et s'éloigne. Maintenant, c'est à Lucienne qu'il pense. Il a depuis longtemps deviné ce caractère énergique. Il a tout à craindre d'elle. Et il l'aime. Il ne rêve qu'à elle. Il veut Lucienne. Femme ou maîtresse, il veut qu'elle soit à lui. Il rentre à la fabrique. Georges est encore à sa fenêtre. Jean l'aperçoit mais ne lui dit mot. Il se couche. A présent il pourrait dormir tranquille, puisqu'il n'a plus rien à craindre, puisque contre lui aucune preuve n'existe plus au monde, puisqu'il ne redoute plus la découverte de cette inscription de Bourreille qui lui donnait des cauchemars. Mais il ne dort pas. C'est à Lucienne qu'il pense, à Lucienne qui connaît le meurtre et le meurtrier, à Lucienne qui ne l'aimera jamais, à moins de devenir criminelle elle-même.

VII

Le jour est venu. Les oiseaux chantent. C'est un ramage de criaileries dans les bois pleins d'ombre qui entourent ce joli bourg de Garches. Les tourterelles ronronnent, les merles et les grives sifflent, les rossignols jettent en l'air leurs trilles sonores. La nature est en gaieté. A la ferme personne n'est encore levé, car c'est seulement l'aube grise, plutôt que le jour, et le soleil ne paraît pas encore. Claudine sort de sa chambre, descend dans la cour. Elle veut préparer tout de suite les repas des ouvriers, va, vient dans la cuisine, mais n'entre pas dans la chambre à coucher de Bourreille, ni dans l'autre. Elle n'y songe même pas. Quel soupçon aurait-elle ? Cependant elle a eu, tout à l'heure, en entrant, un moment de surprise. Elle avait trouvé la porte ouverte et elle croyait l'avoir fermée la veille.

—J'aurai mal tourné la clef, se dit-elle simplement.

Quand la besogne est finie, elle porte à manger aux ouvriers dans la grange et leur sert à boire. A sept heures, elle va rejoindre Lucienne. Cette fois elle a fermé la porte de la ferme. Elle en est sûre. Et elle garde sa clef dans la poche de son tablier. Lucienne l'attend, toute enfiévrée levée depuis longtemps, guettant Claudine du seuil de la maison. Marie Doriat, aussi, est levée. Tous les matins, depuis deux ou trois jours, c'est une angoisse qui les tue, car tous les matins elles attendent les journaux de Paris et les mains qui ouvrent les feuilles tremblent terriblement, car ne risque-t-elles pas, les pauvres femmes de lire l'exécution de Doriat ? Lorsque le journal se tait sur le condamné, l'espoir renaît en leur âme. Il sera gracié, peut-être. Le marchand débouche dans la rue. La trompette l'annonce. Il se croise avec Claudine qui l'arrête et prend un numéro. Elle y jette un coup d'œil rapide. Non, rien, rien non plus cette nuit-là. Doriat est encore vivant. Elle fait de loin un signe à Lucienne qui comprend, et tout de suite court embrasser sa mère adoptive. Marie dit, en sanglotant :

—Ce n'est pas encore fait ?

—Non. Dieu ne le voudra pas.

Mais Marie secoue la tête :

—Dieu nous abandonne. Je n'ai plus confiance en lui !

—Qui sait ? fit Lucienne, dont les traits sont animés. Et à ce propos, mère, je voudrais vous demander la permission d'aller à Paris, ce matin même, tout à l'heure, sans perdre de temps.

—Qu'as-tu besoin d'aller à Paris ? Tu me vois triste et tu veux me laisser seule. Reste près de moi, plutôt.

—Il le faut, mère, il le faut !

—Pourquoi ?

—Je veux voir l'avocat de mon père.

—Me Landais ? Hélas ! il avait promis de le sauver ! Tu vois bien !

—Je saurai de lui s'il ne nous reste aucun espoir. S'il n'y a pas quelque suprême démarche à faire. Laissez-moi partir, mère. Ayez foi en moi.

—Pars. Tu as ma confiance et mon amour maternel tout entier.

Lucienne ne perdit pas de temps. Claudine était en bas. Elle vint la rejoindre. Une demi-heure ne s'était pas écoulée que les deux jeunes filles prenaient à Saint-Cloud le premier train partant pour Paris. Une demi-heure après, encore, elles étaient arrivées à la gare Saint-Lazare. Elles montèrent dans un fiacre et Lucienne donna au cocher l'adresse de Me Landais. L'avocat habitait un joli et confortable appartement au troisième étage d'une maison neuve de cette partie du Boulevard de St-Germain, qui n'allait pas plus loin que le Boulevard St-Michel, l'autre tronçon sautant par-dessus un pâté de maisons jusque vers le Palais-Bourdon. La maison était presque en face du musée de Cluny. Il était huit heures à peine quand les jeunes filles descendirent de voiture sur le boulevard. C'était bien tôt pour se présenter chez l'avocat. Cependant, celui-ci venait de se lever. On les introduisit dans un petit salon oriental, très orné et très encombré, où elles attendirent quelques minutes seulement. Puis Me Landais se présenta. Il ne connaissait pas Claudine, mais il avait vu Lucienne deux

ou trois fois pendant le procès. Il la reconnut tout de suite. Elle était dans un tel état d'agitation et d'émotion qu'il s'écria :

—Qu'avez-vous ? Doriat ? Serait-ce fini ?

—Non heureusement. Ah ? c'eût été abominable si nous étions arrivées trop tard. Le pauvre homme ! Le pauvre homme ! Enfin, nous voici, nous avons la journée tout entière devant nous et vous nous aiderez à le sauver, n'est-ce pas, vous nous conseillerez ?

—Vous aidez à le sauver ? Vous conseiller ? Mes pauvres enfants, comment le pourrai-je ? C'est une grande injustice qui se prépare, grande et irréparable, je m'y suis opposé de toute mes forces, parce que j'étais et je demeure convaincu de l'innocence de Doriat, mais j'ai été impuissant à faire passer ma conviction dans l'esprit des jurés.

Il s'arrêta une seconde, repensant à ce drame de cour d'assises, puis reprit avec un soupir :

—Cependant, un instant j'avais espéré. Il m'avait semblé que quelques-uns de mes arguments frappaient droit au cœur des jurés. J'en voyais, un, surtout Montmayer, que le tirage au sort avait désigné comme chef du jury. Celui-là était profondément impressionné. Il s'essuyait les mains et le front fréquemment, et il était si troublé quand il dut prononcer le verdict que je crus que cela lui serait impossible. Eh bien, non, pas même celui-là n'était convaincu c'est à l'unanimité que Doriat fut reconnu coupable.

Lucienne et Claudine avait écoutée tête baissée. Lucienne prit la main de l'avocat, étonné, et la serrant avec violence :

—Voulez-vous que je vous dise, moi, pour qui cet homme dont vous parlez, ce Montmayer, chef du jury, était si étrangement troublé, le jour des assises ? Voulez-vous que je vous dise, moi, pourquoi il tremblait en prononçant le verdict ?

—Qu'avez-vous ? que voulez-vous dire ?

—Vous êtes convaincu de l'innocence de Doriat, n'est-ce pas ?

—Oui.

—Eh bien, le nom du meurtrier, du vrai, je viens de l'apprendre.

—Vous le connaissez ?

—Je le connais !

—Ce nom ?

—Vous venez de le prononcer.

—Montmayer ?

—Montmayer ! Vous l'avez dit.

—Une preuve ?

—C'est la victime elle-même, c'est M. Bourreille qui nous l'apporte.

—De grâce, mademoiselle expliquez-vous.

Et M^e Landais, bouleversé, s'assit. En quelques mots pressés, nerveux, entrecoupés par son émotion, Lucienne fit le récit de la nuit qui vient de s'écouler et la découverte de sa sœur. Claudine approuve, par un geste machinal de la tête, fréquemment répété. M^e Landais lui fait recommencer plusieurs fois ce récit. Elle y consent. Elle se hâte impatiente d'en finir, comme si chaque minute ainsi passée à parler enlevait à Doriat une chance de salut. Et quand elle a terminé pour la troisième fois :

—Par tout ce que vous aimez au monde, mes enfants, dit l'avocat d'une voix basse et grave, vous me jurez que tout ce que je viens d'entendre est vrai.

—Cela est vrai, cela est vrai, mon Dieu nous le jurons !

—Vous ne vous jouez pas de la justice ?

—Oh ! quelle pensée.

—Je vous crois, je pense que cette accusation suprême de Bourreille pourra servir de base à une action de la police contre Montmayer. Dans tous les cas, je ne doute pas que nous n'obtenions un sursis et que l'exécution de Doriat soit différée de quelques jours. Or quelques jours de répit sont précieux. Qui sait ce que réserve le hasard ? Vous voyez ce qu'il fait pour vous. Ne fera-t-il pas autre chose !

—Ainsi notre père est sauvé ?

—Je ne dis pas cela, non, car la grâce de Doriat est repoussée, je l'ai su hier, et lorsque je vous ai vu entrer tout à l'heure, j'ai cru que vous veniez m'apprendre l'exécution. Je suis surpris que cette exécution n'ait pas eu lieu cette nuit.

Elle aura lieu certainement demain matin, à la pointe du jour.

—Qu'avons-nous à faire ? N'est-ce pas tout simple, monsieur Landais ? Le ministre de la justice vous croira. Il donnera contre ordre, et l'on arrêtera M. de Montmayer.

—Hélas, ma chère enfant. J'ai bien peur que cette journée qui s'annonce ne soit un calvaire pour vous. Elle sera douloureuse assurément, car à chaque pas nous allons nous heurter à des impossibilités, à des retards à des mauvaises volontés, à des indifférents, à des paresseux, à des goguenards, à des incrédules. Arriverons-nous seulement jusqu'au ministre ? Qui le certifierait ? Je n'oserais pas.

—Mais ce serait la mort pour Doriat.

—La mort, oui, dit Landais avec tristesse. En ce moment, du reste, Doriat, condamné par le jury, Doriat, dont le pourvoi a été rejeté, dont la grâce est repoussée, Doriat ne compte plus au nombre des vivants. Mais ne perdons pas notre temps en vaines paroles. Je vais vous expliquer ce qui a été fait, afin que vous puissiez par vous-même juger de toutes les difficultés que nous rencontrerons.

—Ne vaudrait-il pas mieux agir ?

M^e Landais regarda la pendule.

—Pas encore neuf heures. Il est trop tôt, dit-il, nous ne rencontrerons personne. Ayez confiance en moi. Je vous disais tout à l'heure que la journée serait fatigante. Vous êtes sans doute parties de Garches sans rien manger. Je vais vous faire servir du chocolat.

Elles refusèrent mais il insista avec bonté et fermeté

—Il faut que vous soyez courageuses, et je ne veux pas que vous soyez surprises par quelque faiblesse, ce qui arriverait certainement si vous me refusiez.

Il sonna, commanda deux tasses de chocolat.

—Comme vous êtes bon, dit Lucienne, dont les beaux yeux s'imprégnèrent de larmes.

Pendant qu'elles mangeaient, du bout des dents et par prudence, car elles étaient trop énervées pour avoir faim, il leur donnait quelques explications.

—Vous ne vous imaginez pas combien sont compliqués les ressorts de la justice. Vous avez suivi toute cette procédure de la cour d'assises, l'enquête du juge, le renvoi à la chambre des mises en accusations, les débats de la condamnation. La cour de cassation a donné son avis qui a reconnu d'ailleurs valables les débats de l'affaire, elle n'a pas à juger sur le fond, mais seulement sur la forme. Or, continua M^e Landais, voici ce qui a suivi ce rejet du pourvoi par la haute cour. Le procureur général, mon oncle, vous le savez, a fait un rapport à M. Emile Olivier, ministre de la justice et des cultes et garde des sceaux ; le ministre, de son côté, a fait sur Doriat un rapport à l'empereur ; toutes ces pièces sont d'abord adressées au conseil d'administration du ministère de la justice ce conseil fait, à son tour, un rapport concluant favorablement ou non, c'est-à-dire conseillant de gracier ou de laisser s'accomplir le châtiment suprême ; le rapport du conseil est transmis au ministre, qui fait parvenir le dossier complet à l'empereur. Lorsque le souverain écrit au bas ce seul mot : " Approuvé " c'est la mort. C'est ce qu'il a écrit pour Doriat. Aussitôt le procureur général est prévenu par dépêche et il est prié de faire procéder sans délai à l'exécution de l'arrêt de condamnation. Comment se fait-il que Doriat n'a pas été exécuté ce matin ? je l'ignore. Peut-être le procureur général a-t-il été averti trop tard pour prévenir à temps le bourreau. Qui sait si ce retard de quelques heures ne sauvera pas la vie de Doriat ? Vous le voyez donc, mes pauvres enfants, vouloir arracher Doriat au bourreau, c'est presque tenter l'impossible. La parole est à la justice, et c'est l'exécuteur des hautes-œuvres qui seul agira.

—Mon Dieu, faut-il donc désespérer ?

—Ce qui est humainement possible, je le ferai. Ecoutez moi.

Il se tut un instant, puis reprit :

—Cette affaire est si grave que je n'ose prendre conseil de moi-même. Le mieux est donc que nous allions trouver ensemble mon oncle, le

procureur général. Je lui ferai part de la découverte, je lui demanderai comment il faut s'y prendre pour ne pas perdre de temps, afin d'enrayer momentanément l'exécution de l'arrêt de la cour. Car, tout est là, mes enfants, ne pas perdre une minute. Mon oncle soulèvera des objections, je m'y attends, mais il ne pourra pas se refuser à nous guider. Voici dix heures. Je vais faire venir une voiture. Nous pouvons nous mettre en route.

Ils descendirent tous les trois. M. de la Vonde, le procureur général, oncle maternel de M^e Landais, demeurait rue de Londres. Il était encore chez lui quand Landais se fit annoncer. M. de la Vonde était un gros homme à figure monacale, complètement rasée. Ses yeux bleus étaient doux, un peu furtifs. Sa bouche très rouge, épaisse, trahissait de la gourmandise, et les coins relevés, frappés d'une fossette, indiquaient que le haut magistrat aimait assez le joyeux rire, et faisait volontiers sa partie dans un échange d'esprit.

—Quel bon vent t'amène ? dit-il en tendant la main à son neveu.

Et apercevant les jeunes filles qui entraient derrière l'avocat, il s'arrêta net et attendit. Landais les présenta, mais comme leur nom de Thibaud ne rappelait rien à M. de la Vonde, l'avocat ajouta en désignant Lucienne :

—Mademoiselle est la fille adoptive de Doriat.

Le procureur laissa échapper un mouvement qui dénotait chez lui autant d'ennui que de surprise. Il était venu, tout à l'heure, la physionomie gaie et ouverte. Sa figure se rembrunit. Il restait silencieux. Il attendait que son neveu s'expliquât.

—Mon oncle, dit l'avocat, ce que j'ai à vous révéler est fort grave. Veuillez m'écouter jusqu'au bout sans m'interrompre.

Et il raconta brièvement, mais clairement ce qu'il savait. Les jeunes filles essayaient de suivre sur le visage du magistrat l'impression que ces paroles pouvaient produire sur son âme. Et elles étaient effrayées de n'y rien voir que de l'indifférence et de la lassitude, effrayées surtout de constater combien profondément s'était modifiée cette physionomie depuis quelques minutes. Affable au moment où elles avaient été accueillies, ce visage était maintenant revêché, les yeux étaient durs. Lorsque Landais eut terminé, le procureur général eut un imperceptible mouvement d'épaules.

—La preuve ? La preuve ? dit-il.

—Cette phrase est significative.

—Soit ; mais qui me prouvera que c'est Bourreille qui l'a écrite ? Est-ce qu'une femme n'est pas capable de tous les dévouements pour sauver quelqu'un ? Elle a toutes les imaginations, la femme, les mauvaises et les bonnes. Tu as cru à cette histoire, toi ? Je t'estimais plus sérieux.

—Certes, j'ai cru, dit Landais avec énergie, car il n'est pas possible que ces deux enfants aient menti.

—Je ne leur en voudrais pas de mentir, puisque leur mensonge essaierait de sauver la vie de Doriat.

—Oh ! monsieur, dit Claudine en s'avancant, comment n'avez-vous pas confiance en notre honnêteté !

—Je vous le jure, monsieur, dit Lucienne, nous disons la vérité, ah ! vous ne douteriez pas, si vous aviez pu voir l'émotion de Claudine lorsqu'elle est venue me trouver. Et je l'ai vue, aussi, moi, cette phrase sanglante, je l'ai vue, monsieur ; hélas, si nous avons voulu inventer cette histoire, réfléchissez, est-ce que nous aurions attendu jusqu'aujourd'hui, au risque d'arriver trop tard ! c'est une preuve de notre bonne foi !

—Il est, du reste, trop tard, fit le procureur froidement.

—Non, puisque Doriat vit toujours ! dit Landais.

—En supposant que j'eusse accordé foi à tout ce que vous venez de me raconter, il eût peut-être été possible, il y a une heure, de retarder l'exécution jusqu'à ce qu'un magistrat ait accompagné ces jeunes filles à Garches, pour un supplément d'enquête. En ce moment, je le répète, il est trop tard.

—Pourquoi ?

— Mes sept réquisitoires sont partis ce matin. Le premier, au préfet de Versailles, pour lui donner avis et le mettre à même de prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre avant et pendant l'exécution qui aura lieu demain, au lever du jour ; le second, à M. Follet, l'aumônier, pour l'inviter à se rendre à la prison quelque temps avant l'exécution, afin d'assister le condamné dans ses derniers moments ; le troisième, au commandant de la gendarmerie de Seine-et-Oise, afin qu'il ait à envoyer un piquet de six hommes à cheval au rond-point du Pont-Colbert pour maintenir le bon ordre pendant les préparatifs de l'exécution ; plus un piquet de vingt hommes, également à cheval, pour prêter main forte à l'exécution, après laquelle quatre hommes escorteront le cadavre jusqu'au cimetière. Le quatrième au charpentier des travaux du département lui enjoignant de dresser l'échafaud à l'heure et au lieu indiqués ; le cinquième, au directeur de la prison Saint-Pierre, pour qu'il ait à livrer le condamné à l'exécuteur ; le sixième au même directeur pour qu'il ait à tenir prêt un local où le greffier de la cour impériale devra dresser le procès verbal de l'exécution. Enfin, le septième, qui est l'ordre au bourreau d'exécuter. Cet ordre est ainsi conçu :

“ L'exécuteur en chef des arrêts criminels de la cour impériale de Paris extraira demain de la maison du dépôt des condamnés à Versailles le nommé Michel Doriat et le conduira, à trois heures précises du matin, au rond-point du Pont-Colbert où il lui fera subir la peine de mort prononcée contre lui par arrêt de la cour d'assises du département de Seine-et-Oise pour assassinat. ”

Le procureur général s'arrêta comme pour juger de l'effet que ses paroles faisaient sur ceux qui l'écoutaient. Les deux jeunes filles se regardaient, terrifiées. Quant à Landais, les sourcils froncés, il se mordait les lèvres avec une sorte de colère. Le procureur continua :

— Si je me suis étendu sur ces différents détails, ce n'est point, certes, par plaisir, car je comprends les angoisses de ces enfants et je prends part à leur peine. J'ai voulu seulement montrer que, à partir du moment où des dépêches de réquisitoire ont été envoyées, et elles sont parvenues à destination, le condamné ne m'appartient plus. Je ne puis plus rien pour lui, rien. Je suis impuissant à le sauver. J'ai obéi à la loi, au ministre, au souverain, en remettant Doriat au bourreau. Ce n'est donc pas à moi qu'il faut que vous vous adressiez, si vous continuez d'espérer que l'on peut arracher le condamné à l'exécution imminente. C'est au ministre de la justice, c'est à l'empereur. L'un des deux peut faire surseoir à l'exécution et me donner l'ordre de la retarder. Si je ne reçois pas cet ordre avant trois heures du matin, la justice suivra son cours : Michel Doriat est un homme mort.

— Mais s'il nous est impossible de voir le ministre ? Si, même dans le cas où nous serions introduits, le ministre refuse de nous entendre, lorsqu'il comprendra l'objet de notre requête.

M. de la Vonde l'interrompit.

— Je vais te remettre un mot que tu feras passer au ministre tout à l'heure, place Vendôme. J'espère que tu seras introduit d'urgence. Emile Olivier t'écouterà ; tâche de le persuader.

— Au moins, monsieur, dit Lucienne l'implorant les mains jointes, dites-moi que ce que nous demandons n'est pas impossible. Laissez-nous espérer.

— Vous laisser un espoir, mademoiselle, dit le magistrat, c'est probablement vous réserver une désillusion d'autant plus cruelle qu'ensuite tout sera irrévocablement fini et que vous n'aurez plus qu'à pleurer et à vous résigner.

— Ainsi, cela veut dire ?

— Cela veut dire que je vous conseille de ne pas espérer.

M. de la Vonde passa dans son cabinet de travail, y resta cinq minutes et revint, tenant à la main une lettre non cachetée qu'il tendit à l'avocat.

— Tu verras le ministre ; voilà tout ce que je puis faire.

— Merci, mon oncle, dit Landais.

— Merci, monsieur, dit Lucienne, je comprends que vous ne pouvez pas davantage pour

nous, et je vous remercie de votre bonté. Je prierai Dieu qu'il vous récompense.

Un quart d'heure après, ils étaient place Vendôme, au ministère de la justice et des cultes. Au moment où ils entraient dans le vaste vestibule où déjà attendaient une vingtaine de personnes, un huissier s'avança au-devant de Landais et lui demanda :

— Vous désirez voir monsieur le président du conseil ?

— Oui.

— Vous avez une lettre d'introduction ?

— La voici.

— C'est bien. Je dois vous prévenir que M. le ministre est absent. Il y a réunion du conseil aux Tuilleries, sous la présidence de l'empereur. Ces personnes attendent déjà depuis deux heures. Si vous voulez faire comme elles ?

— Monsieur Emile Olivier viendra sûrement ?

— Je l'ignore.

Et l'huissier saluant, très stylé, poli et froid, s'éloigna pour aller au-devant d'un nouveau solliciteur. Claudine et Lucienne étaient pâles. Landais était perplexe.

— Je vous avais prévenues, mes enfants, ce sont les difficultés qui commencent, armez-vous de courage, il vous en faudra.

Ils prirent place sur une banquette et attendirent. Qu'elles sont longues les heures d'attente, quand la vie d'un homme dépend à l'une de ces minutes ainsi perdues. Quelques secondes s'étaient écoulées qu'il leur semblait qu'il y avait des heures qu'elles étaient là. Midi, une heure, personne.

— Venez, dit Landais. Nous avons le temps.

— Où nous conduisez-vous ?

Elles obéissaient machinalement. Il les fit entrer, boulevard de la Madeleine, dans un restaurant où il les obligea de manger. Après quoi ils rentrèrent au ministère. Le ministre était toujours absent. Dans le vestibule le nombre des solliciteurs avait augmenté, silencieusement désignés, quelques uns lisant des journaux, d'autres somnolents. Deux heures, trois heures. L'avocat s'approcha de l'un des huissiers et l'interrogea :

— Non, monsieur, dit l'homme, il est probable que Son Excellence ne viendra pas au ministère avant ce soir. Elle se rendra directement des Tuilleries à la chambre, où il y a séance.

— Allons à la chambre, dit Landais.

Le salon d'attente du corps législatif était à peu près vide. On ne s'attendait à aucune discussion intéressante. Ce devait être une séance dite d'affaires, les plus utiles et celles qui n'intéressent personne, parce qu'elles intéressent tout le monde. Landais connaissait plusieurs députés. Il fit passer sa carte à l'un d'entre eux, qui accourut tout de suite. C'était un jeune homme à œil vif et intelligent, au front volontaire, au nez fortement accusé, portant toute sa barbe qui était très noire. Camarades d'études, amis du quartier Latin, Landais et le député de l'opposition se tutoyaient. L'avocat expliqua ce qu'il désirait. Le député hocha la tête et avec un léger accent méridional :

— J'ai peur que tu ne réussisses pas, dit-il ; il est arrivé des dépêches extrêmement graves d'Allemagne, non encore communiquées au public. On parle d'une candidature probable du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. Si cela est vrai, c'est une cause de conflit, peut-être de guerre, entre la France et la Prusse. L'avenir est noir. Tu comprends qu'au milieu de ces préoccupations Emile Olivier ne trouvera jamais le temps de te donner audience.

— Enfin, il s'agit de la vie d'un homme, c'est chose grave. Il s'agit d'un innocent que l'on va guillotiner demain, si personne ne s'y oppose. Cela vaut la peine qu'on y songe. Il s'agit d'empêcher une monstruosité légale de s'accomplir ; le ministre ne dérogera pas en l'empêchant.

— Je suis de ton avis et je ferai ce qui dépendra de moi, je te le jure.

Le ministre est-il arrivé ?

— Pas encore. La séance n'est pas ouverte. Veux-tu y assister ?

— Inutile. J'aime mieux attendre ici, avec les jeunes filles.

Le député les regarda. Elles essayaient leurs yeux rougis.

— Je les plains de tout mon cœur, dit-il doucement d'une voix de basse grave et profonde qui avait déjà retenti au palais de justice, dans un procès célèbre, et qui, plus tard, devait remuer la France jusqu'en ses entrailles.

— Voici le président, dit le jeune député. Je guetterai l'arrivée du ministre. Je lui parlerai au besoin. Je te ferai prévenir.

— Allons, dit Landais en souriant, la gloire ne t'a pas changé, tu es toujours le même bon camarade que j'ai connu.

— Et je le serai toujours, dit le méridional.

Une heure encore s'écoula. Lucienne désespérait.

— Il ne viendra pas. Nous ne le reverrons pas.

— Patience, patience. Le ministre viendra, soyez-en certaines.

Vers cinq heures, le jeune député entra. Il était fébrile et nerveux. Son œil noir brillait.

— La situation est très grave, dit-il, les dépêches de Berlin sont confirmées. Que va-t-il sortir de là ? Mais ce n'est pas la situation extérieure qui vous préoccupe, n'est-ce pas ? Peu vous importe, en ce moment ! Chacun pour soi. Je viens de voir Emile Olivier, avec beaucoup de peine je dois le dire ; car tu comprends que nous ne sommes pas très bien ensemble, bien qu'il essaye de faire un empire libéral. Je lui ai raconté tout ce drame lamentable de Doriat innocent et pour lequel, dans quelques heures, on va dresser l'échafaud. Je lui ai dit que la preuve existait peut-être quelque part, que ce pauvre homme était victime et non coupable. En dépit de ses préoccupations politiques, et il eût été vraiment excusable de ne m'écouter que d'une oreille distraite, il a paru s'intéresser à ce que je lui disais.

— Ce n'est pas étonnant, fit Landais, tu mets ton âme entière dans tout ce que tu dis.

— Flatteur, je me souviendrai de toi quand je serai ministre ; seulement, malgré mes instances, le ministre n'a pas voulu te recevoir ici, toi et ces enfants. Impossible, a-t-il dit. Mets-toi dans sa peau...

— Alors, comment faire ? Demain, il sera trop tard.

— C'est bien ce que je lui ai rappelé. Il a réfléchi quelques instants, puis il m'a prié de vous amener, toi et les jeunes filles, ce soir, à l'Opéra, dans sa loge.

— C'est un singulier rendez-vous, pour une cause pareille.

— Que veux-tu ? Il faut encore lui en savoir gré. Le principal est de le voir n'importe où, n'importe comment.

— C'est vrai. J'ai tort.

— Je t'attendrai à neuf heures, au foyer.

— J'y serai.

Le député et l'avocat se serrèrent la main et se séparèrent, le premier rentrant dans la salle des séances, le second accompagnant Claudine et Lucienne.

— Courage ! répétait-il, vous le voyez, l'affaire prend une meilleure tournure.

— Que Dieu nous protège jusqu'au bout ! dit Lucienne.

Elles crurent que neuf heures ne sonneraient jamais. Landais les avait fait dîner dans un restaurant aux environs de la rue Le Peletier. A neuf heures moins le quart, ils étaient assis au foyer, attendant anxieux, le cœur battant avec force. C'était la partie suprême qu'ils jouaient. S'ils échouaient, Doriat était perdu. Et quel contraste, avec leurs affreuses et intimes angoisses. Quel contraste, autour d'eux ! Paris était encore dans Paris et bien que le printemps fût radieux et le soleil brûlant, les campagnes étaient désertes, désertes aussi les villes d'eaux et les plages à la mode. Le Paris viveur ne quitte le boulevard qu'après le grand prix de Longchamps. Les jeunes filles voyaient, devant leurs yeux éblouis, tout ce que la grande ville compte de femmes élégantes, d'hommes distingués. Et au milieu de ces brillantes parures, de ces diamants qui étincelaient sous la ruisselante lumière des lustres, au milieu de ces épaules blanches, décolletées, leurs pauvres costumes de paysannes faisaient tache. On les regardait. On regardait aussi l'avocat. On s'étonnait de les voir là.